

**L'éditorial
d'Arlette
Laguiller**
p.3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

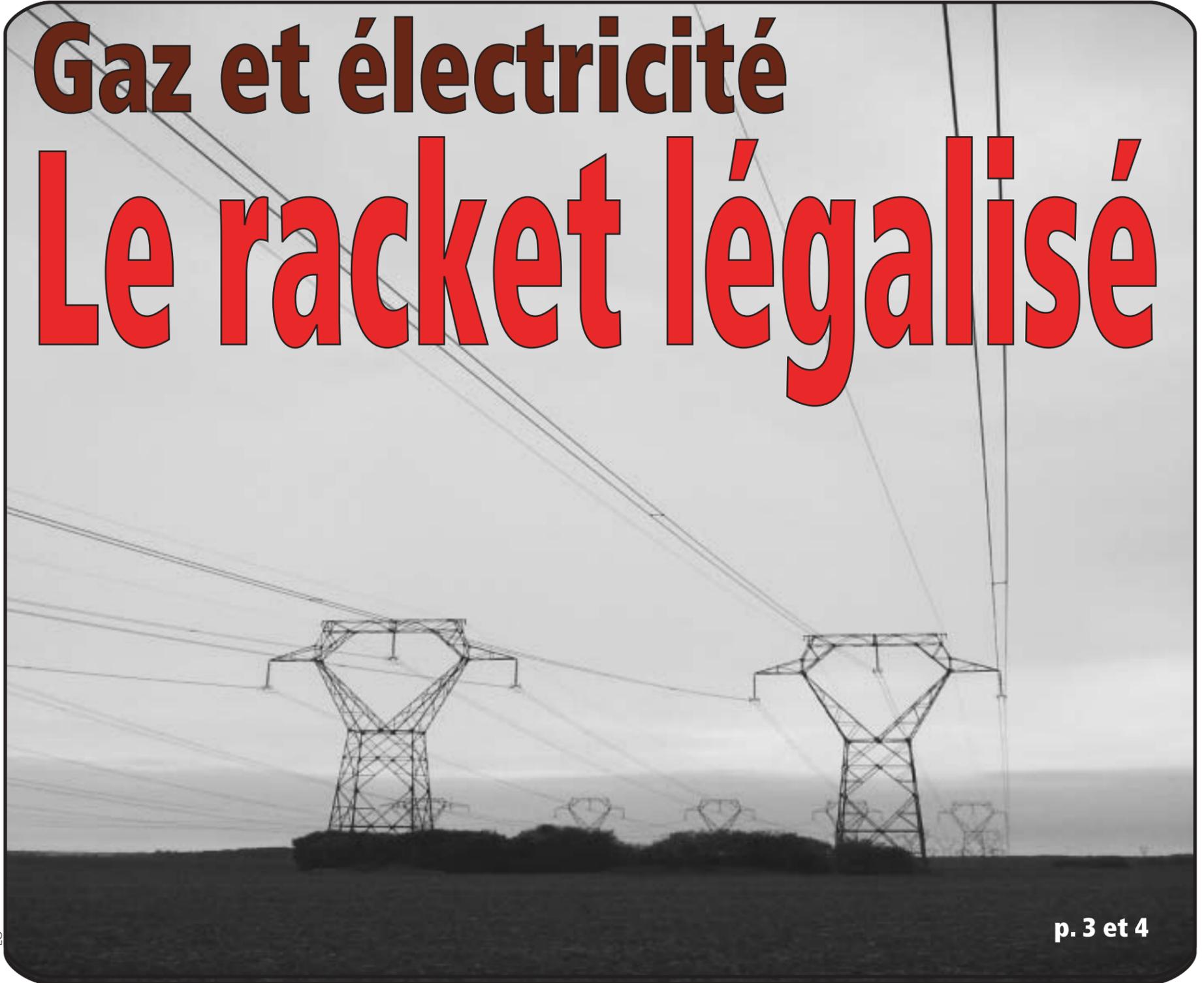
**Lutte
Ouvrière**

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 2031 - 6 juillet 2007 - prix : 1 € - DOM 1,5 €

Gaz et électricité

Le racket légalisé



p. 3 et 4

Rwanda :

**L'État français a
aidé les assassins**

p. 8



Sommaire

Leur société

- p 4 ■ L'ouverture du marché du gaz et de l'électricité
- p 5 ■ Le Revenu de Solidarité Active
- La ministre Lagarde et la retraite au-delà de 60 ans
- La vraie nature de Devedjian
- p 6 ■ Saint-Denis (93) : non aux expulsions !
- Le jeune Nelson fauché par une voiture de police
- p 7 ■ Sans-papiers : la lutte contre les expulsions

Tribune

- p 6 ■ Réforme de l'université : reculade de Sarkozy ou des syndicats ?

Dans le monde

- p 8/9 ■ L'État français et les massacres de 1994 au Rwanda
- Il y a 40 ans : la guerre du Biafra
- Australie : la mort lente des Aborigènes
- Maroc : délit de solidarité
- p 10 ■ Grande-Bretagne - les récents attentats - dix ans de Blair

Dans l'Éducation nationale

- p 11 ■ Darcos projette 10 000 suppressions de postes
- Le projet sur l'autonomie des universités

Dans les entreprises

- p 12 ■ Chômage : seules les statistiques baissent
- RER B : usagers bloqués
- Sonovision-ITEP - Colomiers (Haute-Garonne)
- France-Télécom Corse
- p 13 ■ LU-Danone - Kraft Food
- Renault Cléon (Seine-Maritime)
- Hôpital de la Pitié-Salpêtrière - Paris 13^e
- p 14 ■ Centre Leclerc Montbéliard (Doubs)
- Centre Leclerc Vandœuvre-lès-Nancy
- Amiante : les victimes mieux indemnisées
- Groupe Malakoff - Saint-Quentin-en-Yvelines
- p 15 ■ Airbus - Toulouse
- Aker-Yards (Chantiers de l'Atlantique) - Saint-Nazaire
- Connex Rhodalia - Saint-Fons (Rhône)

Été 2007

- p 16 ■ Les militants de Lutte Ouvrière à votre rencontre

Alimentation

Hausse des prix en vue ?

Les cours d'une série de matières premières alimentaires ont fortement augmenté ces temps derniers : la poudre de lait de 75 % et le blé de plus de 60 % en un an, le maïs de 35 % en neuf mois, le cacao de 25 % en six mois. Ce sont des produits de base essentiels de l'industrie alimentaire et cela annonce des hausses importantes de prix pour les mois qui viennent. Les grands groupes de la distribution font état d'augmentations de plus de 6 ou 7 % que leur imposeraient les fournisseurs, biscuitiers et fromagers en particulier. C'est une manière pour eux de prévenir qu'il risque d'y avoir des hausses imminentes des prix de détail.

La hausse des prix agricoles serait due à l'accroissement de la demande des consommateurs, conjuguée avec une réduction de l'offre du côté des producteurs. Que l'humanité se nourrisse mieux, que la

faim et la sous-nutrition reculent, on ne peut que s'en réjouir. Et cela correspond à des capacités mondiales de production agricole qui continuent globalement d'augmenter, malgré les sécheresses locales qui ont frappé l'Ukraine ou l'Australie. Mais une part croissante de cette production est détournée de la consommation alimentaire : c'est la cas pour la canne à sucre ou le maïs, qui servent à fabriquer les biocarburants. Au Mexique par exemple, la raréfaction du maïs et la hausse de son prix ont déjà provoqué une « crise de la tortilla », la galette, nourriture de base de la population pauvre.

Au jeu du marché s'ajoutent les subventions nationales ou internationales, en fonction desquelles telle ou telle production donne plus ou moins de profit aux investisseurs. Si par exemple l'Union européenne décide de baisser

ses subventions au lait ou à la viande, le cheptel bovin peut en quelques années diminuer de façon considérable. Et si elle subventionne la mise en jachère de pâturages, l'effet sera le même. Les à-coups de la production sont aussi renforcés par le stockage à but spéculatif, comme en ont connu dans le passé le sucre et le café.

Ce n'est donc pas la seule nature qui raréfie les produits agricoles et fait augmenter les prix : c'est aussi et surtout le jeu du marché, les calculs de rentabilité et de profit, qui relèvent de l'action des capitalistes, producteurs, industriels et distributeurs.

Les prix alimentaires pourraient donc flamber à nouveau, comme lors de l'instauration de l'euro, après trois années de prétendue baisse. Les grands de la distribution, les Carrefour, Auchan, Leclerc, Intermarché, se disent

mobilisés, confiants dans le jeu de la concurrence pour éviter les hausses. Mais, en pleurant sur leurs marges que cela va encore écorner, ils préparent l'opinion à la hausse des prix.

Il serait pourtant possible de contrôler les prix des produits alimentaires, en orientant la production agricole, en contrôlant les marges, les profits aussi bien des industriels du secteur agro-alimentaire que du secteur de la distribution. D'ailleurs, à voir les fortunes et les profits qu'affichent le groupe américain Wal-Mart ou en France les Pinault (Printemps La Redoute), Arnault (Le Bon Marché), Riboud (Danone), Leclerc et autres grands de la distribution, ce n'est pas demain la veille qu'ils seront sur la paille.

Vincent GELAS

du côté des riches

Il pleut toujours où c'est mouillé

L'argent va à l'argent. Une étude économique vient de mettre une nouvelle fois en lumière cette banalité du monde capitaliste. Cette fois, l'auteur compare sur une durée de huit ans, de 1998 à 2005, l'évolution des revenus des plus riches et de l'immense majorité des autres.

L'étude, basée sur des données fiscales, montre que 0,1 % des foyers les plus riches, environ 35 000, ont vu leurs revenus - déclarés - augmenter de 19 % depuis 1998. Les 3 500 encore plus riches (0,01 % des foyers) ont

bénéficié, eux, d'une augmentation de près de 43 %. Pendant le même temps, les 90 % des foyers les moins riches ont signalé une augmentation de revenus d'à peine 0,6 % par an en moyenne. Compte tenu de l'inflation, la perte de pouvoir d'achat de l'immense majorité des familles est évidente.

Ce qui rend les riches de plus en plus riches ? L'argent d'abord, puisque près de la moitié de leurs revenus sont liés aux placements financiers, que la Bourse a connu des sommets et que les dividendes versés sont de plus en

plus généreux. Les salaires ensuite, les leurs : ceux des PDG, des directeurs, ont crû de pourcentages allant de 13,6 % à 51 %. Il convient d'y ajouter les modestes primes de fin d'année, dans le secteur bancaire notamment, qui se chiffrent elles aussi par millions. Et puis ce qui explique cette richesse en haut de l'échelle, c'est aussi la misère des salaires du bas, quasiment bloqués depuis 25 ans. Sans parler de la baisse des revenus des familles dont un membre s'est retrouvé au chômage

Le gouvernement Sarkozy veille sur cette irrésistible

croissance des hauts revenus. Ses vagues promesses sur l'encadrement des parachutes dorés oubliées, il s'apprête à mettre en place... un train de mesures fiscales destinées à protéger les plus riches : bouclier fiscal à 50 % au lieu de 60, baisse des droits de succession et de l'impôt sur la fortune, entre autres. Cet ensemble ne pèserait dans le budget, selon l'Élysée, « que » 11 milliards d'euros. Pour venir en aide aux amis, on ne compte pas... les deniers de l'État !

Viviane LAFFONT

LUTTE OUVRIÈRE

(Union Communiste (Trotskyiste)
membre de l'Union Communiste Internationaliste)

L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est édité par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1^{er} janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 14 000 exemplaires. Impression : Rotos 93 - 3, rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil, téléphone : 01 48 14 21 65. - Commission paritaire des publications n° 1009 I 85576.

Lutte Ouvrière c/o Éditions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Éditions d'Avron 153-155 Avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin.

Lutte Ouvrière sur Internet :

www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
e-mail : journal@lutte-ouvriere.org

Téléphone : 01 48 10 86 20
Télécopie : 01 48 10 86 26

Soutenez-nous financièrement

Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : « Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière » et sont à envoyer à LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 Paris Cedex 18.

Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti Lutte Ouvrière conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7 500 euros par an. Tout don supérieur à 150 euros doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

Adresser toute correspondance à :
LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18

ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe

Nom : Prénom :
Adresse :
Code postal : Ville :
Ci-joint la somme de :
par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière
ou virement postal : ccp 26 274 60 R PARIS

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière		Lutte de Classe
Destination :	6 mois	1 an	10 numéros
France, DOM-TOM	18 €	35 €	15 €
DOM-TOM avion	25 €	50 €	21 €
Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient	30 €	60 €	20 €
USA, Canada	35 €	70 €	22 €
Autre Amérique, Asie, Océanie	43 €	85 €	25 €

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

L'éditorial

D'Arlette Laguiller

Éditorial des bulletins d'entreprise
du 2 juillet

L'approvisionnement en électricité livré à la concurrence Le racket légalisé



Depuis le 1^{er} juillet, le marché de l'énergie est complètement ouvert à la concurrence. Après les entreprises, les particuliers peuvent désormais choisir un autre fournisseur d'électricité qu'EDF et un autre fournisseur de gaz que GDF. Les ministres et nombre d'économistes et de journalistes nous expliquent que la concurrence, c'est l'avenir et qu'elle fera baisser les prix. C'est un mensonge grossier.

Il n'y a pas si longtemps, EDF-GDF était une entreprise nationalisée qui avait le monopole de la fourniture de l'énergie. Elle avait été créée au lendemain de la guerre en tant que monopole d'État pour fournir à l'ensemble des entreprises l'énergie nécessaire, qu'aucun fournisseur privé n'était capable de fournir en assurant les investissements nécessaires. Elle fonctionnait dans l'intérêt général de la bourgeoisie, mais avec des retombées favorables pour la population. C'est avec l'argent de l'État qu'EDF-GDF put investir largement, construire des barrages, des centrales thermiques et, de plus en plus, nucléaires, et poser des câbles pour le transport.

Et voilà que, maintenant que les gros investissements ont été faits, les gouvernements successifs de droite comme de gauche, après avoir coupé en deux l'entreprise entre EDF et GDF, ont mis fin à leur monopole en laissant les capitaux privés venir faire du profit en parasitant les installations de production, les réseaux de distribution, de feu l'entreprise nationalisée.

Toute la société pâtira d'avoir livré au privé la fourniture d'énergie.

Prétendre que la concurrence fera baisser les prix, c'est prendre la population pour des imbéciles. Dans tous les pays d'Europe occidentale où on a privatisé le marché de l'énergie, cela s'est traduit par une envolée des prix pour les consommateurs, allant jusqu'à une hausse de 81 % au Royaume-Uni et de 92 % au Danemark ! Et ici même, en France, les entreprises qui ont choisi d'autres fournisseurs

qu'EDF avec ses prix réglementés ont vu leurs factures augmenter jusqu'à 76 %.

Certains des groupes qui vont concurrencer EDF, comme le groupe Suez, vendront de l'électricité qu'ils produisent eux-mêmes à partir de centrales qu'ils détiennent à l'étranger. Mais la plupart des opérateurs sont de simples courtiers qui ne produisent rien, n'ont même pas à assurer le maintien de l'infrastructure des réseaux et achètent simplement à EDF son électricité pour la revendre avec profit à la clientèle. Et pour que les profits soient conséquents, le Conseil de la concurrence exige d'EDF qu'elle vende son électricité moins cher à ces courtiers qui, eux, n'ont aucune obligation de tenir leurs prix.

Et les consommateurs dans tout cela ? Pour le moment, ils ont le choix de rester abonnés à EDF, ce qu'ils ont intérêt à faire. Ceux, cependant, qui auraient fait le mauvais choix d'écouter les sirènes des courtiers privés n'auront plus le droit de revenir à EDF. La concurrence ne joue que dans un sens ! Et à partir de 2010, les consommateurs n'auront même plus le choix, tout sera facturé au prix du marché.

C'est un racket organisé, légal, avec la complicité de tous les gouvernements. Mais il y a pire. Les courtiers privés ont choisi la fourniture d'électricité précisément parce qu'il n'y avait pas d'investissements à faire. Ils investiront à minima dans l'avenir. L'ensemble du réseau électrique se dégradera inévitablement. De plus, là où la maîtrise était assurée par un seul opérateur, EDF, une demi-douzaine d'opérateurs interviendront désormais, chacun avec ses intérêts particuliers. Comme l'électricité ne se stocke pas, la concurrence est de chaque instant, avec les risques de dysfonctionnement qui en découlent. Il y a quelques années, le plus grand État de la plus grande puissance industrielle du monde, la Californie, a été victime d'une panne d'électricité géante.

L'évolution de ce qui était EDF-GDF est à l'image de l'ensemble de l'économie. À force de parasiter l'économie, les groupes capitalistes la poussent vers la régression et la décomposition.

Arlette LAGUILLER

Fillon veut « récompenser » les patrons et mettre à la diète le monde du travail

Fillon avait promis des surprises devant les députés mardi 3 juillet, ce fut la reprise de ce que Sarkozy avait annoncé. Les formulations hypocrites cachaient mal que le véritable objectif du gouvernement est de remplir encore plus les poches du patronat : « Nous devons cesser de taxer ceux qui travaillent le plus », « conforter la réussite des dirigeants qui se distinguent par leur réussite », « nous devons encourager ceux qui continuent à investir et à produire dans notre pays », faire « que ceux qui ont créé de la richesse grâce à leurs

efforts, (plus exactement au travail de leurs salariés) puissent transmettre ce capital à leurs proches ». Et, pour exonérer le patronat du peu de cotisations qu'il verse encore pour financer la protection sociale : « Trouvons un complément différent au financement de la solidarité nationale » et donc : « Le débat sur la TVA sociale aura lieu ».

Et puis, Fillon appelle à combattre ce qu'il appelle « le conservatisme social », en affirmant qu'il faut réduire encore les quelques protections que peuvent avoir les travailleurs.

Aussi, il rappelle ce qu'il attend des rencontres qui devaient débiter le 4 juillet entre patrons et syndicats : « Des propositions précises sur l'évolution du marché du travail. À la fin de l'année, ces propositions devront être mises sur la table ». Les syndicats sont ainsi appelés à se soumettre car sinon : « Si tel n'est pas le cas, le gouvernement prendra ses responsabilités sans faillir. Car nul ne peut s'y tromper : la nécessité de la concertation et de la négociation ne peut se substituer à la volonté d'agir ».

Sarkozy et Fillon veulent :

une « réforme profonde du marché du travail et réglementaire de nos entreprises », « la flexisécurité », « le contrat unique de travail, la réforme du mode d'indemnisation du chômage »... Tout cela veut dire faciliter à l'extrême la liberté de licencier des patrons, en finir avec les quelques contestations possibles de la part des salariés, et réduire encore de façon radicale l'indemnisation des chômeurs.

Mais tout cela ce sont les objectifs, et ce n'est pas le ton quelque peu va-t'en guerre de Fillon qui le rend plus sûr de les

atteindre. Fillon a évidemment recueilli les votes des députés de sa majorité. Il n'a pas à s'inquiéter d'une opposition parlementaire conduite par le PS qui lui a reproché de n'être que l'agent d'exécution... mais ce n'est pas une surprise. Il sait bien que la seule véritable opposition qu'il a à craindre se situe sur le terrain social, sur le terrain des usines, des entreprises, de la rue. Et il n'est pas sûr que le fait de jouer le matamore suffise à impressionner longtemps ceux à qui il réserve ses coups.

Paul SOREL

⊗ ouverture du marché du gaz et de l'électricité

Au profit des trusts de l'énergie

Depuis le 1^{er} juillet et l'ouverture des marchés du gaz et de l'électricité, les consommateurs devraient rester protégés des risques de hausse considérables de ces produits, tant qu'ils resteront clients de GDF et d'EDF. A condition de ne pas modifier leurs contrats, ils pourront continuer à bénéficier des tarifs réglementés fixés par l'État.

D'ailleurs, selon les sondages, 1 % seulement des consommateurs particuliers souhaitent changer de fournisseur. Tout semble donc aller pour le mieux dans le meilleur des mondes énergétiques. En réalité la situation est beaucoup moins favorable qu'il n'y paraît.

En effet, les dirigeants des différents États européens, relayés par ceux de Bruxelles, de même que les dirigeants d'EDF et de GDF, souhaitent en finir le plus vite possible avec les tarifs réglementés, pour pouvoir profiter pleinement de la hausse attendue des prix du marché. Seulement, comme toujours lorsqu'il s'agit d'affronter une population réticente, ils préfèrent procéder par étapes, en divisant les consommateurs.

Ainsi, dès maintenant pour le gaz, et dès le 1^{er} juillet 2010 pour l'électricité, tous les logements neufs sont et seront soumis aux tarifs du marché, que

les acheteurs ou locataires le veulent ou non. Pour le moment, ceux qui emménagent dans le neuf sont relativement peu nombreux. Le gouvernement ainsi que les dirigeants d'EDF et GDF espèrent qu'ainsi il n'y aura pas trop de protestations. Mais comme le parc de logements neufs va augmenter au fil des années tandis que la proportion des anciens diminuera, les tarifs du marché vont progressivement s'installer.

Ensuite, on viendra peut-être nous dire qu'au nom de l'équité il faut en finir avec les « privilèges » de ceux qui bénéficieront encore des tarifs réglementés. À moins que, sans trop attendre, les gouvernants et les dirigeants des trusts du gaz et de l'électricité provoquent les décisions de « Bruxelles » pour en finir avec les tarifs réglementés. « Bruxelles » étant cette entité mal définie, qui sert de couverture commode aux décisions



impopulaires.

L'avenir n'est pas écrit mais il est certain que tous les responsables politiques et les dirigeants des sociétés énergétiques

ne cherchent qu'une chose : faire payer davantage les consommateurs afin d'enrichir les trusts de l'énergie.

André VICTOR



Ceux qui tirent les marrons de la prise

Les sept entreprises différentes qui proposent, en plus d'EDF, de vendre du courant électrique, le font bien entendu pour gagner de l'argent vite et sans risque. D'ailleurs « c'est étudié pour ».

Il y a d'abord Électrabel, filiale du groupe Suez qui a fait 44 milliards d'euros de chiffre d'affaires en 2006 et a augmenté de 50 % en deux ans le dividende versé aux actionnaires. Suez a une longue expérience en matière de bonnes affaires faites sur le dos du service public. Il est l'héritier de la Lyonnaise des Eaux, une des sociétés qui ont fait fortune en profitant de la privatisation de la distribution d'eau. Tout comme l'État offre aujourd'hui les infrastructures électriques, les municipalités offraient les tuyaux, les clients, les locaux et les stations d'épuration... Il ne restait plus au concessionnaire qu'à ramasser les bénéfices, à augmenter les prix et à laisser pourrir les installations faute d'investissements.

Suez ne compte d'ailleurs

pas s'arrêter en si bon chemin et doit fusionner prochainement avec Gaz de France qui serait ainsi privatisé de fait.

Il y a ensuite Direct Énergie, filiale du groupe Louis Dreyfus, un des principaux courtiers internationaux en blé, sucre, café, gros armateur (40 navires), propriétaire de dizaines de milliers d'hectares de plantations et de quelques autres entreprises. Un de ses dirigeants-proprétaires possède aussi l'Olympique de Marseille. Direct Énergie prétend vendre l'électricité moins cher parce qu'elle n'a pas de siège social luxueux, ni d'infrastructures coûteuses. Elle a seulement quelques gros actionnaires à satisfaire... ce qui est autrement plus onéreux pour la collectivité.

Il y a enfin Poweo, dont 25 % du capital est détenu par Verbund, la compagnie nationale autrichienne d'électricité, et 12 % par la famille de son dirigeant et fondateur, Beigbeder. Poweo se targue de faire construire une centrale élec-

À la recherche de l'électron vert

Un certain nombre de consommateurs ayant la fibre écologiste, et pas trop avares de leurs deniers, se déclarent prêts à quitter EDF en faveur d'un concurrent qui produirait de l'électricité « verte », c'est-à-dire d'origine ni nucléaire ni thermique.

Greenpeace vient de publier un classement de fournisseurs « écologiques ». Tous sont mauvais, excepté Enercoop qui s'approvisionnerait, affirme-t-il, à 100 % auprès de producteurs d'énergie renouvelable.

Pour le moment Enercoop n'est pas encore présent sur le marché des particuliers. Mais, même quand il le sera, les acheteurs écologistes devront consommer exactement le même courant que tout le monde. Tous les fournisseurs d'électricité, toutes les centrales, qu'elles soient nucléaires, thermiques, hydrauliques ou éoliennes, sont évidemment reliées au même réseau, exactement comme tous les ruisseaux et les rivières qui vont dans un même fleuve, où tout le monde puise.

En l'occurrence, l'électricité « verte » sera surtout le prétexte à faire payer plus cher une énergie de toute façon aussi grise que les autres et à 85 % d'origine nucléaire.

trique révolutionnaire à Pont-sur-Sambre (Nord). Elle ne verra le jour qu'en 2009, mais elle a déjà coûté aux collectivités territoriales des millions d'euros d'aménagements à titre gracieux. L'État offre la poule aux œufs d'or, la communauté de communes du Val-de-Sambre paye les mouillettes.

Enfin trois des autres courtiers sont des sociétés d'économie mixte, à base locale, dont l'une est filiale de l'autre. À y regarder de plus près on retrouve Suez ou sa filiale Électrabel parmi les gros actionnaires et principaux partenaires de ces sociétés. Vu les poids respectifs des différents groupes, c'est évidemment Suez qui dictera leur conduite.

Reste le dernier courtier, un marchand « d'électricité écologique », qui semble n'être là que pour le décor.

Le marché de l'électricité est donc en fait offert, en plus d'EDF, à trois groupes capitalistes dont deux de taille mondiale et un petit malin.

Concurrents ou complices ?

EDF n'a qu'un concurrent sérieux, Electrabel du groupe Suez, qui possède comme lui des centrales nucléaires (en Belgique) et des centrales hydroélectriques (sur le Rhône, lesquelles lui ont été bradées). Les autres concurrents sont minuscules et ne produisent pas, ou quasiment pas, de courant. Pour en vendre, ils doivent donc au préalable l'acheter. Et à qui d'autre sinon à l'omniprésent EDF ?

Le Conseil de la concurrence vient d'imposer à EDF de renégocier avec Direct Energy, Poweo et autres des contrats de fourniture d'électricité plus avantageux que les précédents, afin de rendre possible « une concurrence effective ».

Est-ce là la fameuse « libre concurrence » ? Imagine-t-on Renault condamné à vendre ses propres voitures à Peugeot au prix coûtant, afin que ce dernier puisse les revendre aux clients à des prix très légèrement inférieurs à ceux pratiqués par Renault, dans le but de conquérir des parts de marché ?

C'est pourtant cette aber-

ration qui commence à se mettre en place et, contrairement à ce qu'on pourrait croire, sans qu'EDF proteste vraiment. Sans doute EDF y perdra un peu si ses petits concurrents parviennent à se tailler une place sur le marché. Mais en contrepartie, ce marché commencera à exister vraiment, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui. Et dans ce contexte nouveau, EDF pourra aligner progressivement ses tarifs sur ceux du marché, qui deviendront vite plus élevés, et donc finalement gagner beaucoup dans cette opération. En même temps, le trust EDF deviendra de plus en plus attractif pour les capitaux privés.

Un jour, peut-être, on verra le même Conseil de la concurrence, ou les autorités européennes, se plaindre des ententes illicites entre les producteurs ou les opérateurs, comme cela se passe dans la téléphonie mobile. Mais le marché de l'électricité n'est même pas encore véritablement ouvert que cette entente a déjà commencé, avec la bénédiction de tous.

A. V.

⊗ a ministre et les salariés de plus de 60 ans

Encourager le chômage tout au long de la vie

« Encourager le travail tout au long de la vie ». C'est sous ce titre que la nouvelle ministre de l'Économie et des Finances, Christine Lagarde, a donné une interview au *Parisien* le 2 juillet.

Profitant de l'affaire Guy Roux, empêché par sa fédération de reprendre à 68 ans son activité d'entraîneur au Racing club de Lens, la ministre a expliqué pourquoi elle était immédiatement venue « à son secours » : « Le principe du couperet qui voudrait qu'à 65 ans on s'arrête n'est pas une bonne idée... Le gouvernement va défendre une panoplie de mesures fiscales justement pour encourager le travail tout au long de la vie... Pourquoi ne pas permettre à ceux qui le veulent de travailler plus longtemps ? Pourquoi s'arrêter à 60 ans, voire 65 ans ? Il y a une réflexion à mener dans le cadre de la réforme des retraites prévue en 2008. »

Mais Christine Lagarde, comme Sarkozy, Fillon et tous les gouvernants savent tous le caractère hypocrite, voire provocateur de ce genre de déclarations. Que ceux qui trouvent des satisfactions dans un travail qui ne les a pas usés physiquement n'aient pas envie de décrocher à soixante ou



soixante-cinq ans, on le comprend. Mais que les gens qui ont du bien au soleil, et qui ont l'habitude de se faire servir du matin au soir, osent affirmer que les travailleurs qui ont effectué pendant des années des tâches ingrates, pénibles et souvent douloureuses, pourraient bien rester « au travail » jusqu'à 70 ans, est une véritable provocation.

La réforme Fillon de 2003 sur les retraites a été votée. Elle va imposer 41 ans de cotisations à tous pour bénéficier d'une retraite pleine à partir de 2008. Mais une grande partie des salariés de plus de 55 ans arrivent à

la retraite déjà licenciés par leur patron, et passent dans une des filières du chômage. Mal payés, ils doivent subir sur leur retraite et à vie les conséquences de ce chômage forcé.

En pratique le seul résultat de la politique de recul de l'âge de la retraite est ainsi de diminuer les pensions et en général les revenus des travailleurs âgés. C'est bien là le but recherché par le patronat qui se plaint de ces « charges » toujours excessives à son goût. Avec Christine Lagarde, il trouvera une fois de plus le gouvernement à son service.

Paul SOREL

La vraie nature de Devedjian

Filmé alors qu'il discutait avec deux députés de son parti, le dirigeant de l'UMP Devedjian a qualifié de « salope » Anne-Marie Comparini, ancienne députée UDF de Lyon, élue et ancienne présidente du Conseil régional de Rhône-Alpes. Pris en flagrant délit, ses paroles ayant été diffusées par les médias, Devedjian a bien été obligé de présenter des excuses publiques. Pour sa défense, il a affirmé qu'il ne savait pas qu'il était filmé : autrement dit, pour lui, tant

que cela reste en petit comité, il serait anodin de tenir des propos injurieux et même sexistes, comme l'est le mot « salope » envers les femmes.

Devedjian n'est malheureusement pas le seul de son espèce à exprimer ainsi son profond mépris à l'égard d'une femme, surtout si elle n'appartient pas à sa famille politique. Sarkozy n'a pu faire moins que de le réprimander publiquement ; en revanche, les propos de Devedjian ne semblent pas avoir choqué outre mesure la plupart des

membres de l'UMP. Ainsi, lorsqu'au cours de la réunion qui a suivi cet incident, le Conseil général de Rhône-Alpes a voté une motion de soutien à Anne-Marie Comparini, les conseillers de l'UMP (à l'exception de quatre femmes) se sont abstenus, de même que ceux du FN.

Chez les gens comme Devedjian, chassez le naturel, il revient au galop. Il suffit qu'ils croient qu'on a coupé les micros.

M.L.



⊗ evenu de solidarité active

Un coup de pouce aux chômeurs... ou aux patrons ?

Martin Hirsch, ex-président d'Emmaüs et chargé de mission par Sarkozy, a présenté son projet de RSA, le revenu de solidarité active. Cette mesure viserait à garantir une augmentation de ressources à des chômeurs percevant le RMI ou l'allocation de parent isolé quand ils retrouvent un travail ; en effet, bien souvent, la reprise d'un emploi, généralement mal payé, entraîne la perte de certains avantages liés à la perception de ces minima, comme la couverture maladie universelle, l'allocation logement ou la gratuité des transports. Et, en fin de compte, bien que travaillant, au fil des mois et de la perte progressive de ces aides, on gagne moins qu'au chômage. Le RSA viendrait compenser ces pertes et même théoriquement augmenter le revenu de l'ancien chômeur.

Comme l'a fait remarquer l'association de chômeurs AC, il s'agit de faire accepter n'importe quel travail, dont personne ne veut parce qu'il est trop mal payé et trop pénible, en faisant compenser des salaires de plus en plus bas par une aide des collectivités publiques.

Les collectivités publiques, elles, ne se sont pas précipitées pour expérimenter le système : vingt départements se sont portés volontaires et deux seulement l'ont mis en pratique, le problème étant le

financement de cette mesure.

Bref, la mesure en question ne sera peut-être qu'une annonce de plus, un rafistolage supplémentaire pour avoir l'air d'agir contre le chômage ; mais qu'elle ait ou non de l'avenir, de toute façon, ce sera au profit des patrons. À court terme, certains anciens chômeurs verront sans doute leur revenu augmenter un peu ; mais les patrons, grâce à ce coup de pouce aux bas salaires qui ne leur coûtera rien, seront encouragés à multiplier ces « petits boulots », à temps très partiel, très mal payés, et précaires, comme il en pullule par exemple dans les entreprises dites de « service à la personne » tant vantées par Borloo.

Hirsch a voulu marquer son indépendance par rapport à Sarkozy, en refusant un poste ministériel et en n'acceptant qu'une « mission ». Mais cela ne change rien à l'affaire ; son projet est parfaitement dans l'air du temps et du gouvernement ; il accentuera la pression pour faire accepter n'importe quel travail, pour le moins cher possible, ou bien pour faire passer ceux qui refusent cette situation pour des « assistés » ; avec tout le mépris que recèle ce terme dans la propagande gouvernementale.

Sylvie MARÉCHAL

Au sommaire de LUTTE DE CLASSE N° 106 (été 2007)

● France

Présidence, législatives 2007 : ce qu'elles révèlent de l'évolution politique

Parti « 100 % anti-capitaliste » ou parti de la révolution sociale

Résultats des législatives

L'élection du chef de l'État au suffrage universel : « victoire de la démocratie » ou parodie de souveraineté populaire

● Russie

Un printemps gréviste

● États-Unis-Irak

Une guerre pour les riches faite par une armée de pauvres - comme au Vietnam

Prix : 1,50 euro - Envoi contre quatre timbres à 0,54 euro

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

TRIBUNE

◊ Réforme de l'université :

Reculade de Sarkozy ou des syndicats ?

À entendre des dirigeants syndicaux après que Sarkozy les ait reçus à l'Élysée le 25 juin, on pouvait presque croire que celui-ci avait reculé sur la réforme de l'université... Le secrétaire de la FSU, Gérard Aschieri se disait « optimiste, même si tous les points ne sont pas réglés ». Le Snesup principal syndicat d'enseignants du supérieur et membre de la FSU, s'est réjoui que « la protestation des personnels, des étudiants et de leurs organisations syndicales ait pu être un tant soit peu entendue » même s'il continue à juger que le projet « n'est pas acceptable ». Tout sourire, lui, Bruno Juliard (Unef) l'a estimé « plutôt positif. (...) On a maintenant l'espoir d'éviter une crise grave et une mobilisation à la rentrée ». Et pour être encore un peu plus sûr de désamorcer une telle mobilisation, le brave petit pompier volontaire en rajoutait le lendemain, après avoir parloté avec la ministre Valérie Pécresse : « Aujourd'hui nous savons l'essentiel. (...) L'essentiel de nos remarques a été intégré au nouveau texte. »

Pourtant pas de quoi être fier !

Une réforme dangereuse

L'essentiel du projet demeure.

Sous le drapeau de l'autonomie des universités, il s'agit en réalité de les laisser se hiérarchiser davantage, avec à la clé : mise en concurrence des universités dites prestigieuses, capables d'attirer à la fois les meilleurs étudiants (ou les plus favorisés) et les meilleurs financements privés, avec des petites facs laissées pour compte. Augmentation considérable des droits d'inscription, en particulier dans les meilleures facs. Diplômes de valeur inégale. Recrutement direct et décentralisé de personnels de plus en plus précaires, et soumis à la hiérarchie locale. Vente du patrimoine immobilier des facs et soumission accrue aux exigences de grandes entreprises privées dont les universités dites « autonomes » dépendraient en partie pour assurer leur survie financière.

Pour vanter son projet le gouvernement a beau jeu de dénoncer l'état actuel des facs, tant elles manquent de moyens pour recruter du personnel et entretenir leurs locaux. Sans compter que la grande masse des étudiants se heurte au chômage et à une précarité grandissante, qui les condamnent à accepter des emplois pour le moins décevants par rapport à leurs ambitions de jeunes diplômés ! Mais loin de régler ces problèmes, il les aggravera. Et quand Sarkozy promet de donner à l'enseignement supérieur la somme, en fait assez modeste, d'un milliard d'euros supplémentaires par an, il compte bien la réserver à « l'élite » du supérieur, qui est aussi l'élite du fric. Il pourrait d'ailleurs prendre ces milliards... dans les collèges et les lycées où l'on supprime les postes à tour de bras.

Bernard RUDELLI

Convergences Révolutionnaires n° 52 (juillet-août 2007)

Bimestriel publié par la Fraction

Sarkozy pour cinq ans ? Des fausses résistances... à la vraie riposte

Nous pouvons compter sur la gauche... pour 2012 ! – Les syndicats sous le charme du président – Sale temps pour les révolutionnaires ? – LCR et LO en chemin vers un parti ? – Travailler plus... pour au bout du compte gagner moins ! – Plan

hôpital 2007 et 2012 : vers la privatisation de la santé – Servair : la guerre aux militants – États-Unis : la gauche démocrate entrave au mouvement anti-guerre – Pays basque : reprise du terrorisme ? – Élections en Belgique

Pour se procurer ce numéro, 1,5 euro, ou s'abonner (1 an : 9 euros ; de soutien : 15 euros) écrire à :

LO, pour la Fraction, BP 233-75865 Paris Cedex 18

ou Les Amis de Convergences, BP 128-75921 Paris Cedex 19

Sur le Net : <http://www.convergencesrevolutionnaires.org>

Leur société

• Saint-Denis (Seine-Saint-Denis)

Non aux expulsions !

À Saint-Denis, en Seine-Saint-Denis, on assiste à une série d'expulsions d'immeubles. Les élections à peine finies, le 20 juin, ce sont d'abord une quarantaine de personnes qui ont été jetées à la rue d'un immeuble situé au centre-ville, sans qu'aucun hébergement même provisoire leur soit proposé. Cette expulsion d'un immeuble privé a été décidée par la sous-préfecture.

Jeudi 28 juin, c'est cette fois à la demande de la Communauté d'agglomération Plaine Commune, présidée par le maire de Saint-Denis, Patrick Braouezec, qu'une trentaine d'appartements situés cette fois à La Plaine-Saint-Denis ont été évacués avec un déploiement de forces de police hors de proportion. Dans cette ville, comme dans toute la banlieue parisienne, un certain nombre d'immeubles sont ainsi occupés. Ce sont souvent des logements insalubres, parfois dangereux, mais ceux qui les occupent n'ont pas d'autre choix, à cause de la pénurie de logements accessibles à des personnes ayant un petit revenu.

Ces « squatteurs » ont souvent un travail, certains parfois dans des services municipaux, mais leurs salaires ne leur permettent pas de trouver un logement dans le parc privé. Ils sont, pour certains, inscrits sur des listes d'attente pour des logements sociaux, depuis des années. Mais, entre-temps, ils sont bien obligés de trouver où se loger.

Les dernières expulsions ayant eu lieu le jour où se tenait le conseil municipal, toutes les familles s'y sont donné rendez-vous le soir. Dès l'ouverture du

conseil, le conseiller municipal LCR et celui de Lutte Ouvrière ont interpellé le maire : une solution de relogement devait être trouvée et on ne pouvait pas tenir un conseil municipal normalement alors qu'une centaine de personnes, dont 25 à 30 enfants, allaient coucher dehors.

Le maire a prétendu que tout avait été fait de « manière responsable », que tout était prévu : on allait proposer des hébergements d'urgence et on verrait après. Mais pourquoi expulser les gens et leur proposer des solutions une fois qu'ils sont à la rue, au lieu de faire le contraire ? La réponse est dans la question. Cela fait pression sur les expulsés pour leur faire accepter n'importe quel hébergement provisoire, parfois à des kilomètres de leur travail.

Les familles, en colère, ne voulaient pas que le conseil continue à se tenir ainsi. Les deux élus de la LCR et de Lutte Ouvrière ayant interpellé les conseillers Verts et l'adjointe au Logement Corinne Angelini ont quitté la réunion pour rejoindre les familles.

Dans la soirée, on apprenait que la ville proposait quatre à cinq nuits d'hôtel pour les familles des deux immeubles de La Plaine, mais une seule nuit pour les familles du centre-ville. Rien en revanche n'était proposé aux célibataires. Parmi eux, il y a des sans-papiers qui courent le risque d'être arrêtés. Rien n'est donc réglé.

Correspondant LO

◊ Près la mort de Nelson fauché par une voiture de police

L'émotion du quartier

Près de cinq cents habitants du quartier ont tenu à témoigner leur émotion et leur soutien à la famille du jeune Nelson, fauché sur un passage clouté par une voiture de police le samedi 23 juin. Une marche silencieuse, banderoles et photos à sa mémoire, s'est déroulée samedi 30 juin, de la cité où la famille habite jusqu'au lieu de l'accident mortel.

Parmi la foule, toutes les discussions tournaient autour des mêmes questions : pourquoi jamais rien n'a-t-il été fait pour rendre cette route moins dangereuse alors que plusieurs accidents mortels ont eu lieu ? La plaque pour Nelson a été apposée sur un mur proche de l'accident, où elle côtoie une autre plaque rappelant la mort d'un autre jeune au même endroit. Depuis des années, des habitants réclament des aménagements ou au

moins des ralentisseurs. De la mairie au département, les responsables se renvoient la balle et rien n'a été fait.

Autre question : pourquoi des policiers – on dirait parfois une tradition – se plaisent à foncer dans les rues, comme cela a été le cas cette fois-ci, alors qu'aucune urgence ne le justifie ? Et puis beaucoup de participants à la marche répétaient ce qu'a déclaré le père de Nelson : si un jeune en voiture avait tué un policier sur un passage clouté, aurait-il été relâché au bout de 24 heures comme l'a été le policier qui conduisait ?

Et dans cette voiture de police conduite par un simple stagiaire de vingt-deux ans, n'y avait-il pas d'autres responsables ?

Correspondant LO



◀ans-papiers

La lutte contre les expulsions doit continuer

Dimanche 1^{er} juillet à Paris, plusieurs cortèges venant de divers arrondissements et de communes de banlieue ont convergé vers la place de Stalingrad. Ces milliers de personnes se sont regroupées pour manifester contre les rafles et les expulsions et pour réclamer la régularisation de tous les sans-papiers.

De nombreux groupes locaux de sans-papiers étaient dans les cortèges, ainsi que des parents et des enseignants souvent regroupés par établissements. Ils répondaient à l'appel de RESF (Réseau éducation sans frontières), de l'UCIJ (Unis contre une immigration jetable), soutenus par divers partis et associations, dont Lutte Ouvrière.

Durant la période des vacances scolaires, les associations de défense des sans-papiers craignent que le gouvernement en

profite pour multiplier les expulsions de familles et d'enfants, aussi appellent-elles à maintenir la vigilance et les mobilisations.

Hortefeux, à la tête du nouveau ministère de l'Immigration, a rappelé le 1^{er} juillet, sur les ondes de RTL, les axes de sa prochaine loi : organiser l'importation de main-d'œuvre et de cerveaux uniquement en fonction des besoins ponctuels ou pérennes du patronat et dans le même temps durcir les conditions du regroupement familial.



La manifestation du 1^{er} juillet à Paris.

Ainsi, le membre de la famille demandant à rejoindre celle-ci en France devrait passer, dans son pays, un contrôle de connaissance de la langue française. Pour justifier ce tri, il l'a assorti d'un couplet xénophobe en affirmant : « Sur cinq étrangers qui sont en France, il n'y en a que deux qui travaillent ». Des propos visant, encore une fois, à susciter et entretenir les préju-

gés anti-immigrés, à présenter les étrangers en France comme responsables de tous les maux de notre société.

Malgré cela, les réactions de solidarité d'une partie de la population continuent, comme la réussite de cette manifestation du 1^{er} juillet en est la preuve, et devront encore se développer.

Louis BASTILLE

Expulsion policière violente

La légitime défense reconnue à un sans-papiers

Vendredi 29 juin, le tribunal correctionnel de Bobigny a relaxé des poursuites de « violences sur dépositaire de l'autorité publique » un Malien, M. Salif Kamaté. Il avait résisté aux trois policiers de son escorte, notamment en mordant l'un d'eux au bras lors de la tentative de l'expulser le 26 mai à bord d'un vol Air France Paris-Bamako. La présidente du tribunal de grande instance a estimé que ce sans-papiers avait agi en état « de légitime défense » en raison du « caractère manifestement excessif de la contrainte exercée par les policiers ». Le parquet a annoncé son intention de faire appel de cette relaxe.

Cette décision de justice est malheureusement exceptionnelle, alors que pourtant les violences et les coups sur les sans-papiers sont courants et qu'ils ont même déjà provoqué la mort de deux expulsés. Salif Kamaté reste inculpé d'entrée et de séjour irréguliers en France et pour s'être soustrait à sa reconduite à la frontière. Cependant le tribunal a ajourné son jugement au 14 mars 2008, ce qui lui laisse du temps pour justifier de son intégration en France, où il vit depuis 1972 au titre du regroupement familial, et prouver sa volonté de régularisation. C'est d'ailleurs en se rendant à la préfecture pour le suivi de son dossier de régularisation qu'il avait été piégé et appréhendé pour expulsion. Pour une fois, les méthodes arbitraires ont trouvé un obstacle.

L. B.

⊗iévin (Pas-de-Calais)

Pour la régularisation d'Abouhar et de Tong Yao

Mardi 26 juin, à Liévin, la salle était trop petite pour accueillir les plus de cent personnes venues soutenir la demande de régularisation de Tong Yao Xu et d'Abouhar Mouhamoud.

Depuis plus d'une semaine, la mobilisation s'organisait avec les pétitions très largement signées et des témoignages de professeurs. La presse était venue nombreuse. Des élus locaux avaient affirmé leur sou-

tien, touchés de voir que ceux qui entouraient les élèves étaient solidaires.

Tong Yao, élève du lycée Henri-Darras de Liévin, arrivée en France il y a cinq ans à l'âge de 13 ans, vit chez son oncle et sa tante. Le jour même de la réunion, sa tante a obtenu la délégation d'autorité parentale, ce qui devrait faciliter l'obtention de sa carte de séjour.

Abouhar, lui, est arrivé en décembre 2004 de la Somalie

en guerre, après un long et très douloureux voyage. Interpellé à Calais, il s'est retrouvé au centre de Sangatte. Atteint par la tuberculose, il a été soigné avant d'être placé dans un foyer géré par le Conseil général du Pas-de-Calais. Élève au lycée professionnel Robespierre de Lens, les enseignants de son lycée ont largement signé la pétition, les parents d'élèves ont été touchés. Les élèves, absents pour cause d'examen,

ont affirmé leur soutien lors des réinscriptions. Pour tous, il est inenvisageable et humainement intolérable d'expulser Abouhar.

C'est la mobilisation, malgré les difficultés de la fin de l'année scolaire, qui a permis que les situations de Tong Yao et d'Abouhar soient examinées par la préfecture. Cette mobilisation doit continuer !

Correspondant LO

◀aint-Brieuc (Côtes-d'Armor)

Fatiha et Samira ont eu leurs papiers

À Saint-Brieuc, c'est après 204 jours d'assignation à résidence que Fatiha et Samira, qui étaient menacées d'expulsion, ont finalement obtenu leur titre de séjour vendredi 29 juin. L'affaire paraissait pourtant mal engagée ces derniers temps

puisque, malgré tous les documents fournis au fil des mois, le préfet des Côtes-d'Armor se préparait à signer un nouvel arrêté d'expulsion au nom de son « intime conviction ».

Depuis le 5 décembre 2006, Fatiha et sa fille Samira, qui avaient été réveillées ce jour-là par une intervention musclée de la police, étaient tenues de pointer au commissariat de Saint-Brieuc tous les soirs à

17 h 30 précises ; le fils, Nacer, mineur, n'y était pas astreint. Grâce à la mobilisation qui avait alors eu lieu, la décision de les expulser prise par le préfet avait été transformée par la juge des libertés en assignation à résidence.

Mais la menace pesait toujours et depuis, tous les soirs, une centaine de personnes solidaires de Fatiha et Samira se relayaient, par groupes de 30 à 40, pour les accompagner dans cette tâche administrative.

Pourtant, depuis longtemps, il avait été prouvé que l'accusation de « mariage blanc » et « absence de vie commune », motifs officiels de l'avis d'expulsion, était un mensonge grossier

commis par le mari de Fatiha, accusé d'ailleurs de violences sur elle, et de son copain, condamné, lui, pour coups et blessures sur sa fille... mais bien connus des services de police.

On pouvait se dire que la situation allait se débloquer, l'agresseur de Samira ayant fini par être incarcéré.

C'était sans compter avec l'obstination du préfet. On connaissait les préfets « aux ordres », le sous-préfet « aux champs »... Voici venu, semble-t-il, le temps des préfets à l'« intime conviction » ?

Un énième courrier a donc été adressé aux différents élus, ainsi qu'à la toute nouvelle secrétaire d'État Fadela Amara,

Correspondant LO

Les massacres de 1994 au Rwanda

L'État français a bien aidé les assassins

Des documents viennent d'être versés au dossier instruit par le Tribunal aux armées de Paris pour « complicité de génocide », dans les massacres dont furent victimes au Rwanda près d'un million de Tutsis et d'opposants hutus au régime. Ils portent sur le rôle de la France dans ce pays, d'octobre 1990 à août 1994.

L'intérêt de ces documents réside dans le fait qu'il s'agit de notes de conseillers de Mitterrand, de procès-verbaux de conseils des ministres, de rapports du service d'espionnage français et de télégrammes rédigés par des diplomates alors en poste au Rwanda. Ces archives de l'Élysée remettent en cause la version officielle sur la politique de la France vis-à-vis de ce pays et apportent une multitude de preuves sur le fait que les dirigeants français ont, de 1990 à 1994, soutenu inconditionnellement le régime du président Habyarimana, alors qu'ils étaient parfaitement au courant de ses exactions et du génocide qu'il préparait contre les Tutsis.

Ainsi, en juin 1994, Mitterrand affirmait qu'on ne lui avait

pas « signalé de drames à l'intérieur du pays », ce qui était un mensonge grossier. Dès octobre 1990, alors que la France venait d'intensifier sa présence militaire et ses livraisons d'armes au régime rwandais, un conseiller militaire français, attaché à Kigali, signalait dans un télégramme diplomatique la multiplication des arrestations dont faisaient l'objet les Tutsis, ajoutant : « Il est à craindre que le conflit finisse par dégénérer en guerre ethnique. »

En février 1993 encore, la DGSE (le service d'espionnage français), très présente au Rwanda, rédigeait une note à propos des assassinats qui firent à l'époque 300 morts parmi les Tutsis. Elle affirmait qu'il

s'agissait « d'un élément d'un vaste programme de "purification ethnique" dirigé contre les Tutsis » et programmé par les dirigeants rwandais.

En janvier 1994, quelques semaines avant le déclenche-

ment que durant toute cette période, la préoccupation première des autorités françaises a été de soutenir le régime d'Habyarimana pour tenter d'endiguer l'avance du Front patriotique rwandais, soutenu par l'Ouganda et à ce titre considéré comme un représentant des intérêts anglo-américains. Quitte à être directement complice du massacre auquel il se livrait.

Tout cela ne constitue pas vraiment une révélation. La complicité de la France dans les massacres qui ont marqué le Rwanda entre 1990 et 1994 est un fait que seuls ses représentants officiels s'obstinent encore à nier. Mais ces documents officiels fournissent des preuves incontestables. Cela n'empêche pourtant pas l'État français de poursuivre le soutien politique et militaire à des dictateurs africains pourvu qu'ils défendent localement les intérêts de l'impérialisme français.



ment du génocide, l'ambassadeur de France à Kigali faisait état dans un télégramme diplomatique des confidences d'un informateur selon lequel

« 1 700 interhamwe (membres des milices pro-gouvernementales) auraient reçu une formation militaire et des armes pour cela [l'élimination physique des Tutsis], avec la complicité du chef d'état-major des FAR (Forces armées rwandaises) ». Et il poursuivait : « La localisation précise des éléments tutsis de la population de Kigali devrait en outre permettre d'éliminer 1 000 d'entre eux dans la première heure après le déclenchement des troubles. »

D'autres documents confir-

Roger MEYNIER

Australie

La mort lente des Aborigènes

Le Premier ministre australien vient de décider d'envoyer des renforts de police dans le Territoire du Nord, d'y interdire l'alcool et « la pornographie » pour une durée de six mois, de mettre fin à l'autonomie administrative des soixante communautés d'aborigènes qui le peuplent, de faire procéder à une visite médicale obligatoire pour tous les enfants de moins de seize ans, de suspendre les allocations familiales et de soustraire les enfants aux familles dans tous les cas litigieux. Il parle même d'envoyer l'armée si les Aborigènes se montraient récalcitrants.

Ce déploiement de forces est censé protéger les enfants aborigènes qui seraient soumis dans leurs familles à des violences, des viols et contraints à la prostitution d'après un rapport officiel récemment publié et qui décrit le martyre de plusieurs centaines d'enfants.

En fait c'est le peuple aborigène tout entier, 2 % de la population, qui agonise. Les premiers habitants de l'Aus-

tralie, rescapés des massacres perpétrés par les premiers colonisateurs, ont tout d'abord été considérés comme des bêtes de somme, corvéables à merci. Puis à partir du début du 20^e siècle, l'État s'est soucié de leur moralité et a procédé à l'enlèvement des enfants pour les transformer en esclaves domestiques dans les fermes, ou en prisonniers. Les adultes étaient laissés à leur sort et n'étaient même pas recensés. Ce peuple était tenu dans un tel mépris que, dans les années 1950, les essais nucléaires britanniques furent effectués à l'air libre, dans une région prétendument déserte, mais peuplée d'Aborigènes. Les conséquences sur la population restent inconnues à ce jour. Le droit de vote ne leur a été octroyé que depuis 1967, l'année où les lois discriminatoires furent abolies. Puis, pour leur malheur, on trouva de l'uranium dans les territoires qui leur avaient été concédés. Ils en furent donc chassés par les exploitations minières.

Aujourd'hui les Aborigènes restent la fraction de la population australienne la plus pauvre,

la plus soumise au chômage, à l'alcoolisme, aux maladies et à la délinquance. L'espérance de vie d'un Aborigène est de 17 ans inférieure à la moyenne nationale. Les enfants aborigènes sniffent de l'essence pour oublier leur sort comme les gamins des pires bidonvilles du Tiers Monde.

Dans les dix dernières années, quatorze rapports ont signalé les conditions de vie désastreuses des Aborigènes, y compris les viols et la prostitution infantine, sans que cela soulève l'indignation des pouvoirs publics. Alors il est probable que la politique du gouvernement réponde à des motifs moins nobles qu'il le prétend. Le fait, en particulier, de dissoudre l'autonomie administrative des communautés aborigènes annonce peut-être de nouvelles restrictions de territoire. De nouveaux gisements ont en effet été découverts, et les compagnies minières attendent de pouvoir les mettre en exploitation...

Paul GALOIS

Maroc

Manifestants condamnés, et délit de solidarité !

Les 10 et 22 mai derniers, au Maroc, sept militants syndicaux ou militants des droits de l'homme ont été condamnés à des peines de deux à trois ans de prison ferme et 10 000 dirhams d'amende (900 euros).

Le chef d'inculpation est d'avoir porté « atteinte aux valeurs sacrées du royaume » lors des manifestations du 1^{er} mai. Des manifestations de solidarité ont été organisées dans plusieurs villes. Les manifestants exigeaient la libération des détenus et protestaient contre le manque de libertés syndicales et politiques, toujours présent en dépit du prétendu changement démocratique proclamé par le régime de Mohammed VI. Ces mouvements de solidarité ont été à leur tour victimes de la répression, en particulier le 5 juin à Beni Mellal avec l'arrestation de dix manifestants lors d'un sit-in, et le 15 juin à Rabat où la police a chargé violemment les manifestants, faisant une dizaine de blessés dont un grave.

Les manifestants arrêtés à Beni Mellal ont été poursuivis à leur tour pour « atteinte aux

valeurs sacrées du royaume, remise en cause d'une décision judiciaire et participation à un rassemblement non autorisé ». Ils ont été jugés le 26 juin avec un verdict d'acquiescement pour six d'entre eux, deux mois de prison avec sursis et 500 dirhams d'amende pour trois autres, et un an de prison ferme et 1 000 dirhams d'amende pour le dixième. Ce dernier, Mohammed Bougrine, est un militant de gauche âgé de 72 ans. Il a déjà passé 18 ans dans les geôles d'Hassan II et de son père Mohammed V, tout un symbole de la continuité de la répression qui s'est exercée sous le régime des trois rois qui se sont succédé depuis l'indépendance du Maroc en 1956.

On ne peut qu'être indigné par ces jugements iniques et exiger, avec tous ceux qui protestent au Maroc, la libération des manifestants et militants emprisonnés.

Il y a 40 ans

La sécession et la guerre du Biafra

Le 30 mai 1967, un colonel ibo proclamait l'indépendance de la province orientale du Nigeria sous le nom de République du Biafra. Cette sécession allait déboucher sur une longue et sanglante guerre civile qui, entre le 6 juillet 1967 et la mi-janvier 1970, fit près de 2 millions de morts. La famine provoquée par le blocus terrestre et maritime de la région sous contrôle biafrais rendit ce conflit tristement célèbre. Quant aux combattants, les uns croyaient défendre leur droit à un État indépendant, les autres croyaient défendre l'unité du Nigeria, mais ils moururent surtout pour les intérêts des trusts pétroliers.

À l'époque de son indépendance, en 1960, le Nigeria était l'un des pays les plus étendus et les plus peuplés d'Afrique. Il comptait 56 millions d'habitants et regroupait plus de 200 ethnies se rattachant à trois grands groupes : les Haoussas vivant au nord, les Yoroubas au sud-ouest et les Ibos au sud-est. Le colonisateur anglais avait utilisé les divisions ethniques pour établir un système fédéral qui fragilisait le pays. Dans les années qui suivirent l'indépendance, les dirigeants des trois régions officielles s'affrontèrent pour le contrôle de l'appareil d'État.

Les élections de 1965 exacerbèrent ces rivalités. Les résultats, entachés par des fraudes massives, donnèrent une majorité

ibos organisèrent un coup d'État et placèrent le général Ironsi à la tête de l'État fédéral. Les leaders des principaux partis furent assassinés et les partis interdits.

Vers la sécession

En août 1966, Ironsi fut à son tour renversé et assassiné. Une junta militaire, originaire du nord et à majorité musulmane, prit le pouvoir et le remit au général Gowon. Dans le nord du pays, la tension monta entre musulmans, majoritaires, et chrétiens. Des massacres furent perpétrés contre des Ibos.

Entre temps la situation s'était considérablement compliquée avec la découverte d'importants gisements pétro-



seas, atteignait 10 millions de tonnes par an. Deux tiers des puits se situaient dans la région peuplée majoritairement par les Ibos. Cet enjeu pétrolier était d'autant plus important pour eux que les récentes persécutions

tale précisement.

Le colonel Ojukwu, gouverneur militaire de cette région, fief des Ibos, refusa de reconnaître l'autorité de Gowon. Le projet de redécoupage que ce dernier préparait, qui aurait fait passer le pays de 3 à 12 régions et surtout privé les Ibos de la manne pétrolière, accéléra le divorce. Le 30 mai 1967, Ojukwu proclama l'indépendance du Biafra, avec Enugu pour capitale.

Le pouvoir fédéral ne pouvait accepter cette sécession. Début juillet 1967, les troupes fédérales passèrent à l'offensive.

Au début, l'armée biafraise remporta quelques succès. Elle compléta sa mainmise sur les ressources pétrolières en s'emparant en août 1967 de la région du centre-ouest qui concentrait un tiers des puits. Mais l'armée fédérale ne tarda pas à reprendre le dessus : Enugu tomba le 28 septembre 1967, Port Harcourt et ses champs pétrolifères le 24 mai 1968. Le Biafra ne fut bientôt plus qu'un réduit surpeuplé.

Le soutien de la France au Biafra... et surtout à ELF

Gowon reçut le soutien de l'URSS et, après quelques hésitations, de la Grande-Bretagne et des États-Unis. Le Biafra, lui, fut soutenu par la France et certains de ses vassaux africains comme le Gabon et la Côte-d'Ivoire, ainsi que par le Portugal, l'Espagne, l'Afrique du Sud et Israël.

En jouant la carte des sécessionnistes biafrais, De Gaulle comptait bien améliorer la position d'Elf face à ses concurrents anglo-américains pour l'exploitation du pétrole de la région. L'impérialisme français était d'autant plus enclin à soutenir la sécession qu'elle ne pouvait

qu'affaiblir le Nigeria, qui constituait par sa taille, aux frontières de sa zone d'influence, un pôle d'attraction pour les petits États de la région.

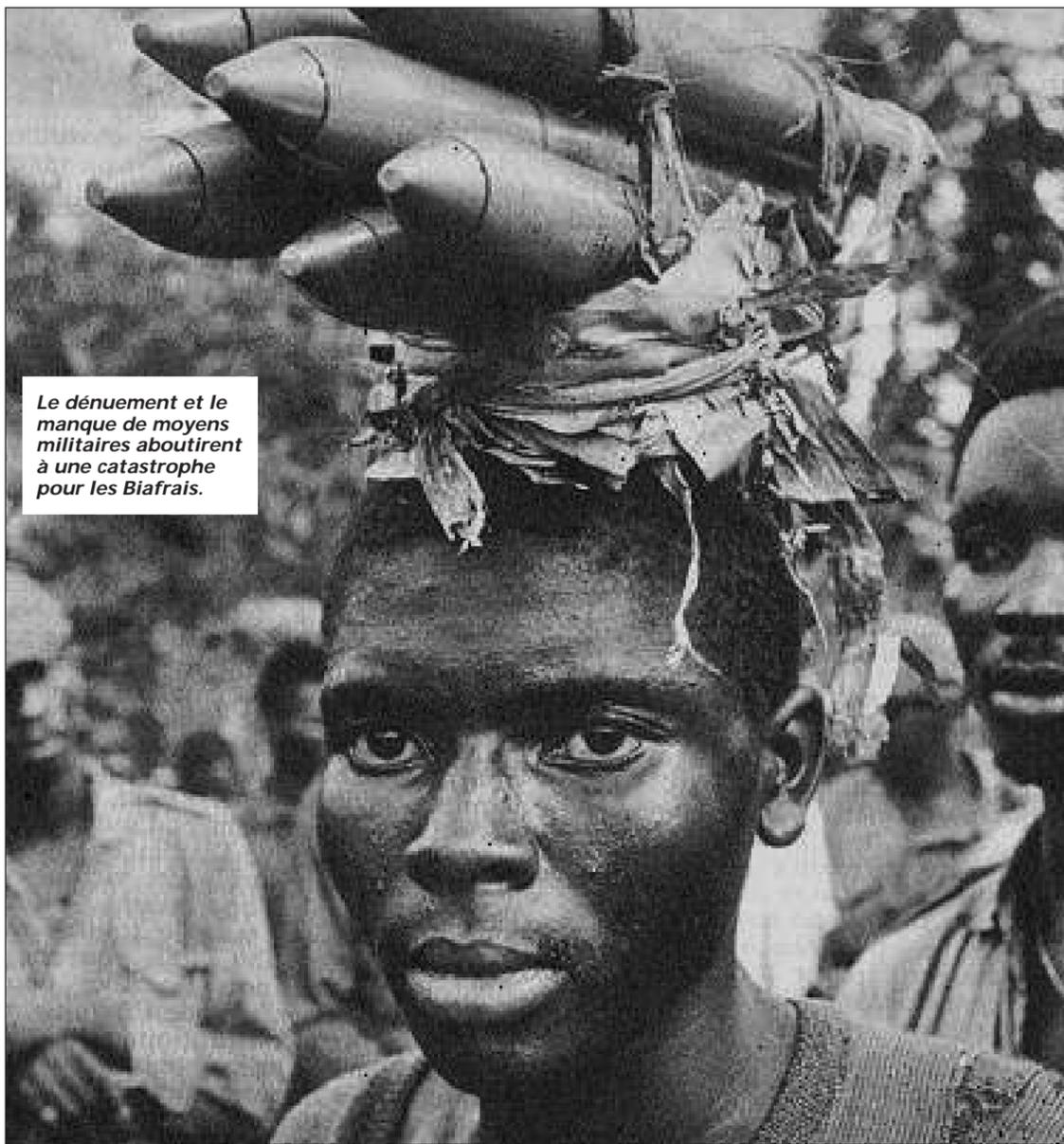
Officiellement, le gouvernement français n'accordait qu'une aide « logistique » aux Biafrais, en réalité il leur fit passer des tonnes d'armes et de munitions, ainsi que des mercenaires et des conseillers militaires comme Bob Denard. Alors qu'avec la chute de Port Harcourt, le Biafra se trouvait non seulement privé d'accès terrestres mais également privé d'accès à la mer, l'impérialisme français organisa un pont aérien qui permit au Biafra de durer.

À partir d'août 1968, des millions de Biafrais se retrouvèrent coincés sur quelques milliers de kilomètres carrés, ce qui entraîna une gigantesque famine, ainsi que des épidémies meurtrières. Cette tragédie, qui fit près de 2 millions de morts parmi la population ibo, fut largement médiatisée, notamment en France où le gouvernement, au nom de l'aide humanitaire, en profita pour intensifier ses rotations aériennes... et ses livraisons d'armes clandestines.

Finalement, après trente mois d'affrontements, les dirigeants biafrais capitulèrent le 12 janvier 1970. Ojukwu quitta le pays. Grâce à l'argent du pétrole, le pays put se relever peu à peu des destructions de cette guerre civile.

Quant à la région du delta du Niger, elle reste aujourd'hui encore une zone convoitée par diverses bandes armées qui veulent s'approprier une partie de la manne pétrolière.

Roger MEYNIER



Le dénuement et le manque de moyens militaires aboutirent à une catastrophe pour les Biafrais.

écrasante à l'Alliance Nationale Nigérienne (parti haoussa) alliée aux conservateurs yoroubas. Se sentant menacés, des officiers

liers dans le delta du Niger et au large des côtes orientales. Dès 1966, leur production, contrôlée par Shell, BP et American Over-

contre les ressortissants de leur ethnie dans le nord avaient provoqué un retour massif dans leur région d'origine, la région orien-

Grande-Bretagne

Barbarie des attentats... et de l'impérialisme

Les 30 juin, deux Mercedes bourrées d'engins explosifs et de clous étaient abandonnées par leurs conducteurs en plein cœur de Londres pour y créer le pire carnage. Le lendemain, un 4x4 en flammes était lancé contre l'aéroport de Glasgow, un jour de grand départ, pour tenter de provoquer le maximum de victimes.

Ces attentats ont été déjoués mais ceux qui les ont imaginés, planifiés et préparés cherchaient évidemment à frapper de terreur la population britannique, dont on comprend l'émotion. Selon les déclarations des services de police, sur huit des auteurs présumés des attentats aujourd'hui arrêtés, et qui appartiendraient à la mouvance d'Al-Qaïda, sept sont, soit des médecins tra-

vaillant dans les hôpitaux publics, soit des étudiants se préparant à le devenir. Et les commentateurs de s'interroger gravement sur les raisons qui peuvent transformer en tueurs potentiels des hommes cultivés et voués à guérir, et sur la nature du ciment qui les aurait unis pour former une cellule terroriste.

C'est oublier que ces attentats ou tentatives

d'attentats ne sont que l'écho, sur le sol britannique, de la guerre menée par les puissances impérialistes, Grande-Bretagne comprise, dans tout le Proche et le Moyen-Orient. Depuis des années, en Irak, en Afghanistan, des bombes pleuvent sur des villes et des villages faisant des centaines de morts « innocentes » sans que personne ne s'étonne du haut niveau de culture et de formation des pilotes qui les ont larguées ni bien sûr de celui des chefs d'État qui ont commandité ces bombardements !

Pour les dirigeants impérialistes américains, britan-

niques et aussi français, ces attentats sont une raison de plus de mener ce qu'ils nomment « la guerre contre le terrorisme ». Mais ce terrorisme n'est au fond que le retour, en boomerang, de la violence qu'ils répandent dans une grande partie du monde, pour asseoir la domination de leurs trusts. Le terrorisme aveugle pour frapper une population civile est monstrueux, mais l'occupation militaire et les bombardements en Irak, en Afghanistan ou en Palestine recourent à un terrorisme aussi aveugle et aussi monstrueux mais, en plus, opéré avec les moyens d'États

modernes.

Malheureusement, ceux qui, comme les terroristes qui viennent de sévir en Grande-Bretagne, cherchent à frapper la population civile d'un pays occidental, ne s'en prennent ni aux responsables politiques qui ont décidé les guerres ni aux généraux qui les commandent ni aux marchands d'armes et autres industriels qui s'enrichissent un peu plus chaque jour qu'elles durent. Qui plus est, ils contribuent ainsi à rejeter la population de ce pays du côté de ses dirigeants.

Sophie GARGAN

Dix ans de Blair dans la continuité de Thatcher

Le départ de Tony Blair a été l'occasion de bilans élogieux dans les médias. L'ex-Premier ministre travailliste aurait notamment ramené le chômage à 5 %, développé la protection sociale et favorisé les services publics. La réalité est pourtant bien différente. Les dix années où Blair a dirigé la politique britannique ont prolongé les attaques dont les classes laborieuses avaient déjà été victimes pendant les dix-huit ans de gouvernement de la droite conservatrice, de Margaret Thatcher à John Major. Gordon Brown, qui succède à Blair, cherche à se présenter comme un homme nouveau, mais il a été étroitement associé à cette politique, aux commandes pendant des années du ministère de l'Économie et des Finances.

Des riches toujours plus riches

Pour les grands groupes industriels et financiers, le bilan travailliste est très bon. Les cent plus grosses entreprises britanniques, celles du FTSE 100, qui est l'équivalent outre-Manche du CAC 40, ont engrangé 210 milliards d'euros de bénéfices en 2006, une progression de 28 % par rapport à 2005. Sur les cinq dernières années, les bénéfices ont été multipliés par sept !

Outre les grands groupes pétroliers et miniers, les banques tirent la part du lion. Six banques, HSBC, Royal Bank of Scotland, Barclays, Lloyds-TSB, Halifax-Bank of Scotland et Standard Chartered, affichent ensemble un bénéfice avant impôt de 58 milliards d'euros, en augmentation de 11 à 35 % selon les enseignes.

Le système fiscal con-

tribue à faire que les riches le soient de plus en plus. À côté de 24 000 contribuables qui gagnent 750 millions d'euros et plus par an, il existe 54 milliardaires dont la fortune est évaluée en moyenne à 200 milliards d'euros. Ces 54 ultra-riches n'ont payé en tout et pour tout que 100 millions d'impôts l'an dernier.

Cet enrichissement des classes riches à son revers avec l'appauvrissement croissant des classes populaires. La « baisse du chômage » tant vantée a combiné un tour de passe-passe dans les statistiques, dont une partie des chômeurs ont été sortis pour être versés dans la catégorie des « handicapés », et des mesures coercitives : les ANPE britanniques ont mis la pression sur les chômeurs pour les forcer d'accepter n'importe quel petit boulot sous peine de perdre leurs allocations.

Tout cela a entraîné une montée des inégalités sociales. Actuellement, 11,4 millions de personnes vivent en dessous du seuil de pauvreté, soit 20 % de la population.

Au royaume des bas salaires

Les travaillistes ont créé un salaire minimum qui n'existait pas auparavant. Mais celui-ci n'assure qu'un revenu équivalent à 87 % du seuil de pauvreté pour 40 heures effectives de travail par semaine. Pire, un système d'abattement fait qu'un jeune de moins de 18 ans ne touchera que 48 % de ce revenu, et 63 % entre 18 et 21 ans ! Selon les syndicats, pour que ce salaire minimum atteigne un niveau décent, il faudrait l'augmenter d'au moins 60 % !

De toute façon, des centaines de milliers d'emplois précaires sont même payés en dessous du salaire minimum. Les travailleurs à temps partiel représentent le quart des emplois. Par ailleurs, le gouvernement Blair a mis en place des exonérations de charges sociales qui, tout en faisant des cadeaux au patronat, ont tiré les salaires vers le bas. Les emplois à temps plein étant très rares, les salariés cherchent à cumuler des emplois sous-payés. C'est ainsi que le « marché flexible du tra-

vail », dont se vante Gordon Brown, a fait de la Grande-Bretagne la capitale européenne des bas salaires.

Cette dégradation des revenus de la plupart des couches populaires a eu des conséquences sociales profondes.

D'abord il a conduit à un endettement croissant des ménages, et en premier lieu des familles populaires. La Grande-Bretagne concentre, à elle seule, le tiers de toutes les dettes personnelles non immobilières contractées en Europe. En décembre dernier, cet endettement frisait les 2 000 milliards d'euros, 3 500 milliards avec les dettes immobilières. La dette moyenne atteint près de 80 000 euros par famille !

La politique de Blair a fait renaître le monde des romans de Dickens. Selon l'Unicef, les problèmes de santé, les troubles de l'apprentissage ou de comportement, les mauvais résultats scolaires, les grossesses précoces des adolescentes, font qu'à l'âge adulte les jeunes des quartiers pauvres ont plus de mal à s'insérer dans un marché du travail déjà très défavorable. L'Unicef indiquait que la Grande-Bretagne, qui se situe au cinquième rang en terme de produit intérieur brut parmi les 21 pays industrialisés de l'OCDE, était au

dernier rang pour le sort qu'elle fait aux enfants, nettement derrière l'Irlande, son ex-colonie pendant cent cinquante ans.

Et la réponse travailliste n'a pas été de mettre l'accent sur l'éducation et la santé mais, comme dans le domaine de l'insécurité, de criminaliser encore plus ces enfants. En Ecosse, un enfant est pénalement responsable des ses actes à 8 ans, et il l'est à 10 ans dans le reste de la Grande-Bretagne. Le gouvernement Blair a même interdit aux avocats d'invoquer comme circonstance atténuante l'imaturité d'un inculpé de moins de 14 ans. En 2006, 190 000 enfants sont passés devant des tribunaux, 7 600 ont été condamnés à des peines de prison. En février 2007, le nombre des enfants emprisonnés était de 3 350.

La grande et la moyenne bourgeoisie peuvent être satisfaits de la politique de Blair, une politique qu'entend poursuivre son successeur Gordon Brown. Mais le bilan pour le reste de la société, c'est une faible protection sociale, des prisons pleines, une forte mortalité infantile, et plus de pauvres que n'importe où ailleurs en Europe.

Jacques FONTENOY

Éducation nationale

Supprimer des postes, c'est sacrifier l'éducation des enfants

Sarkozy et son gouvernement mettent en chantier les mesures annoncées durant la campagne des présidentielles. La diminution du nombre de fonctionnaires déjà commencée se précise. L'Éducation nationale est en première ligne. Son ministre Darcos a déclaré que son ministère était « une entreprise de main-d'œuvre » ! Du coup, comme un chef d'entreprise, il prévoit près de 10 000 postes en moins pour la rentrée 2008, qui vont s'ajouter aux 5 000 postes supprimés à la rentrée prochaine.

Depuis 2002, des dizaines de milliers de postes ont été supprimés. Cette réduction est sans commune mesure avec la baisse, réduite, des effectifs d'élèves du secondaire.

Dans le primaire, ces suppressions se traduisent entre autres par la remise en cause de la scolarisation des moins de trois ans, là où elle existait, y compris dans les quartiers populaires où elle est si nécessaire. Dans le secondaire, tous les établissements ne sont pas concernés de la même façon et en même temps. On s'attaque aux moyens des uns une année, et à ceux des autres les années suivantes. Là où les établisse-

ments sont touchés, il s'ensuit pour les élèves une hausse des effectifs par classe, et pour les enseignants l'augmentation du nombre d'heures supplémentaires. Cette augmentation s'ajoute aux difficultés des tâches qui découlent de la hausse du nombre d'élèves par classe.

Darcos envisage en outre d'utiliser les recettes pratiquées déjà dans le passé dans le secondaire : le « regroupement des options » ou le « changement des programmes » qui consistent à réduire les programmes enseignés, voire à supprimer certains enseignements.

Mais le gouvernement ne



viser pas uniquement à réduire le nombre d'enseignants. Il va également ne pas remplacer un poste sur deux des emplois dits « aidés », ces emplois précaires, CES, assistants d'éducation ou de vie scolaire, ou autres emplois sous contrats, qui concourent pourtant au fonctionnement des établissements du secondaire, et qui permettent aussi l'intégration des élèves handicapés dès le primaire.

En décembre dernier, dans

un discours électoral, Sarkozy parlait de « vision ambitieuse pour l'école », déclarant proposer « que l'on cesse de payer l'école avec des mots, et qu'on lui donne les moyens d'avoir des résultats ». Mais entre remercier son électorat par la baisse de ses impôts et la réduction du nombre de fonctionnaires, et cette ambition pour l'école dont il parlait, il n'y a pas photo.

Michel ROCCO

Parti Socialiste

« La gauche qui protège »... mais de quoi ?

Lors de la campagne pour les élections législatives, le Parti Socialiste affirmait qu'il fallait élire ses candidats afin qu'ils puissent un tant soit peu protéger les couches populaires des attaques de Sarkozy. Aujourd'hui, dans la campagne interne pour la direction du PS, cette défense passe au second plan et les discours font plutôt écho à ceux de Sarkozy.

Après Ségolène Royal affirmant qu'il était impossible de porter le smic à 1 500 euros, voilà que Dominique Strauss-Kahn en ajoute une couche sur les retraites. Il commence certes par rappeler que le passage à la retraite à 60 ans avait été un progrès, mais c'est pour affirmer ensuite que désormais « le progrès c'est de dire : il faut pouvoir, pour certains, travailler plus, pour certains partir plus tôt, pour d'autres plus tard ».

Dire cela maintenant, alors que Sarkozy et son gouvernement ne parlent que de « travailler plus » et veulent augmenter encore le nombre d'annuités nécessaires pour avoir une retraite complète, s'est apporter sa pierre aux attaques contre les travailleurs et sa caution à la politique gouvernementale.

Paul GALOIS

Autonomie des universités

Quand le gouvernement profite de l'été

Le gouvernement devait présenter, mercredi 4 juillet, son projet de loi sur l'autonomie des universités, autonomie pour laquelle Royal et Bayrou tout autant que Sarkozy s'étaient prononcés.

Les principaux partis politiques, le patronat et un certain nombre d'universitaires (comme les présidents de faculté) voudraient que les universités soient plus liées aux entreprises, qu'elles puissent lever plus de fonds, en passant des contrats avec le privé, voire en augmentant les droits d'inscription acquittés par les étudiants. Ils voudraient également que les universités puissent sélectionner leurs étudiants, ou encore recruter (et débaucher) « librement » leur personnel, sans les « contraintes » que représentent les règles de la fonction publique.

Le modèle de Sarkozy ou de Pécresse, la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, est le système britannique et surtout américain. Les États-Unis comptent quelques universités prestigieuses, qui achètent des terrains et spéculent en Bourse, vendent leur

recherche aux entreprises privées, et recrutent leur personnel. Elles sélectionnent leurs étudiants, en général issus des milieux les plus aisés, qui doivent acquitter des droits d'inscription très élevés (quelque 40 000 dollars par an). À côté de cela, des centaines d'universités publiques accueillent localement les étudiants moins fortunés ou moins brillants, pour des cursus plus courts et moins cotés.

En France, officiellement, il n'y a pas de « sélection » : tout bachelier doit pouvoir entrer à l'université. Mais depuis longtemps cette règle est en partie contournée. Plusieurs universités ont déjà mis en place des procédures de sélection à peine déguisées pour certaines formations (comme l'exigence d'une mention au baccalauréat, ou la réussite à un test d'entrée). Enfin, au sein même des universités, certains examens sont suffisamment difficiles pour avoir la même fonction : le cas de la 1ère année de médecine est le plus connu, mais de nombreux masters (bac + 5) exigent des notes de licence (bac + 3) qui en font des concours plutôt que

des examens. Cependant, cela reste insuffisant pour tous ceux qui voudraient que le système se débarrasse de ses « archaïsmes » et devienne plus ouvertement sélectif et inégalitaire.

Dans son projet de loi, le gouvernement n'a inscrit ni la sélection à l'entrée de l'université, ni la modulation des droits d'inscription : il craint de provoquer une mobilisation de la jeunesse étudiante. En revanche, il prévoit l'autonomie en matière de recrutement, de budget et de propriété immobilière. Après un premier projet qui faisait grincer des dents, le gouvernement a revu sa copie, sans rien changer sur le fond. Il avait programmé une sélection à l'entrée en master, mais a reculé là-dessus – on l'a vu, cette sélection fonctionne déjà dans les faits. Il avait envisagé de faire passer les conseils d'administration de 60 à 20 membres, avec plus de représentants d'entreprises et moins de syndicalistes ; il serait prêt à transiger à 28 ou 30, mais cela n'a aucune importance sur le fond. Il avait prévu que l'autonomie reste optionnelle ; la nouvelle mouture du texte prévoit qu'elle sera

systématique, ce qui ne change rien non plus.

Sur le fond, le projet demeure donc. Pas un centime d'euro supplémentaire ne sera alloué aux universités ; en revanche l'autonomie de recrutement se traduira à terme par une précarité accrue des personnels, notamment des IATOS (ingénieurs, administratifs, techniques, ouvriers, de service) ; elle accroîtra les inégalités entre universités riches et pauvres, et préparera la mise en place d'une sélection accrue ; elle soumettra encore plus les universités aux entreprises et au marché.

Il est vrai que s'ils sont en apparence résolus, Sarkozy et Fillon marchent en réalité sur des œufs : en témoigne, pour le vote de la loi, le choix du mois de juillet, quand les universités... sont vides. Espèrent-ils que, d'ici la rentrée, les vacances auront fait oublier les mauvais coups de l'été ? Dans ce cas, étudiants et personnels pourraient leur réserver quelques surprises !

Michel BONDELET

hommage

Les statistiques passent, les chômeurs restent

La nouvelle ministre de l'Économie, Christine Lagarde, vient d'annoncer une baisse du taux de chômage, qui aurait reculé, fin mai, de 1,2 % par rapport à fin avril. Le taux s'établirait donc officiellement à 8,1 % de chômeurs, chiffre encore très important surtout pour qui fait partie des 8,1 %, c'est-à-dire des 1 987 000 chômeurs officiels.

Pour théâtraliser l'annonce, la ministre a brodé sur le thème du « plus faible taux de chômage depuis le

près.

Il suffit en effet d'ajouter aux chômeurs de « catégorie 1 » (immédiatement



début des années 1980 » et du « cap symbolique du passage sous la barre des 2 millions de demandeurs d'emploi ». La ministre affirmait renforcée sa « détermination à tendre vers le plein emploi ». Il est vrai que l'inverse eut peut-être surpris...

Comme une ombre au tableau, l'office statistique européen Eurostat a publié quelques jours plus tard un chiffre notablement supérieur : pour lui le taux du chômage en France est de 8,7 %, dépassant de 1,7 point le taux moyen de l'ensemble de la zone euro et de beaucoup plus celui des Pays-Bas (3,2 %).

Quant à l'enquête « emploi » de l'Insee, prévue initialement en mars mais qui faisait apparaître des chiffres de 9,4 à 9,8 % à la fin décembre 2006, elle a opportunément été reportée à l'automne prochain. La statistique présentée par le gouvernement ne peut donc convaincre que ses partisans, et encore, s'ils ne sont pas eux-mêmes confrontés au chômage dans leur entourage et s'ils n'y regardent pas de

disponibles, cherchant un emploi à temps plein et à durée déterminée) les autres catégories (2 à 8), pour trouver une réalité de 2 578 700 chômeurs, soit 10,5 % et non plus 8,1. Ce chiffre inclut cette fois les travailleurs qui exercent une activité pendant moins de 78 heures mensuelles, ceux qui recherchent une activité temporaire ou à temps partiel, faute d'autre chose, les plus de 55 ans administrativement dispensés de recherche d'emploi, tous ceux qui ne sont pas « immédiatement disponibles » parce qu'en mission d'intérim, tous ceux – de plus en plus nombreux – qui ont été radiés, les centaines de milliers de jeunes non encore inscrits et les centaines de milliers de érémistes.

Il suffit en outre de signaler que, sur les trois millions et demi d'offres d'emplois déposées en 2006 à l'ANPE, les quatre cinquièmes étaient précaires, pour donner la mesure de l'évolution de l'emploi quand c'est le patron qui dicte ses conditions.

Viviane LAFFONT

ER B (région parisienne)

Des centaines d'usagers bloqués toute une nuit

En région parisienne, le trafic du RER B a été complètement interrompu jeudi 28 juin à partir de 23 heures. Des centaines de voyageurs ont dû passer la nuit comme ils le pouvaient dans les différentes gares de la ligne, attendant vainement que la SNCF se préoccupe d'eux.

Le courant a été coupé sur la ligne à la demande des pompiers, suite à l'incendie qui venait d'éclater dans un camp de gens du voyage, situé en dessous de deux ponts ferroviaires à la hauteur du Stade de France. Plusieurs campements semblables se sont installés depuis plusieurs années le long de la ligne du RER.

Pendant que les pompiers éteignaient l'incendie, les trains de tout le réseau étaient donc immobilisés, et cela jusqu'au matin. Entre les stations

Saint-Michel et Gare du Nord, dans la partie souterraine de la ligne, les passagers sont restés sans assistance jusqu'à 3 heures du matin. La tension commençant à monter, les CRS ont alors vidé le train sans ménagement. À La Plaine-Stade de France, la gare la plus proche de l'incendie, 200 personnes sont restées sur le quai après avoir évacué leur train. Pendant des heures, alors qu'elles patientaient comme elles pouvaient dans le froid, on leur a fait espérer un bus, puis un train en direction d'Aulnay, puis à nouveau des « bus de substitution ». Cela a duré jusqu'à 5 heures du matin !

Pour sa défense, la SNCF affirme que c'est la première fois qu'elle est confrontée à ce type d'événement en région parisienne en pleine nuit, et

qu'un incendie en bordure des voies est extrêmement rare. Peut-être ! Mais même sans incendie, même de jour, la situation « normale » est faite pour les usagers d'incidents répétés, plus ou moins graves, et se traduisant par des retards en chaîne non annoncés et des trains supprimés. Chaque fois il semble très difficile de donner des explications et surtout de prendre des décisions permettant de réduire les conséquences de ces incidents.

Cette situation est l'aboutissement des réductions d'effectifs de la SNCF. Et s'il en est ainsi déjà en temps normal, pas étonnant que cela déraile complètement quand se pose un problème imprévu !

Daniel MESCLA

sonovision-ITEP – Colomiers (Haute-Garonne)

Une augmentation imposée par la grève

Mardi 3 juillet les salariés de Sonovision-ITEP, entreprise sous-traitante d'Airbus située à Colomiers, près de Toulouse, ont décidé de mettre fin à leur grève, après avoir obtenu 50 euros net d'augmentation pour tous au 1^{er} novembre et une prime de 100 euros au 1^{er} juillet.

Après une réunion à l'inspection du travail mardi 26 juin entre la délégation des grévistes et le PDG, qui s'était soldée par un échec, le lendemain la colère est montée d'un cran et s'est exprimée sous les bureaux de la Direction régionale. Le PDG est donc revenu le lendemain, cette fois dans les locaux de Colomiers, afin de rencontrer les salariés service par service. Il voulait sûrement « monter » les quelques non-grévistes contre les

grévistes. Mais ceux-ci avaient décidé de meilleurs arguments car à la fin de chaque mini-réunion, le nombre de contestataires augmentait...

Une rencontre rapide le soir même entre la délégation et le PDG montrait que ses propositions restaient les mêmes avec la même augmentation de 1 % de la masse salariale du centre prévue en 2008.

La grève s'est donc poursuivie jusqu'à une nouvelle rencontre lundi 2 juillet. Une nouvelle assemblée générale décida même qu'à chaque étape de la discussion un point serait fait devant tous les grévistes afin de définir la conduite à tenir.

Après cette discussion, compte tenu de la négociation salariale 2007 et des augmenta-

tions déjà acquises, le résultat fera entre 90 et 100 euros net d'augmentation minimum pour cette année. Mardi 3 juillet au matin, une nouvelle assemblée générale, encore plus nombreuse que la veille fit le bilan de ces deux semaines de grève : pour la première fois, sur des problèmes de salaires, ils ont fait descendre le PDG et ont imposé une augmentation générale et uniforme non négligeable. En effet, les années précédentes, les augmentations étaient pour la plupart comprises entre 30 et 40 euros brut.

Tout n'est pas réglé, les salaires sont encore trop bas, mais maintenant les travailleurs savent comment faire !

Correspondant LO

rance-Télécom Corse

Il y a de l'électricité dans l'air

Une partie des salariés de France Télécom sont en grève depuis vingt-quatre jours et une partie occupent les locaux de la direction générale à Ajaccio, ainsi que le site des Salines et des bureaux administratifs de l'hôtel des postes. Les syndicats CGT, FO, SUD, CGC et STC soutiennent la grève.

Il se passe en Corse ce qui se passe partout ailleurs à France Télécom. La privatisation rampante continue et la direction applique sa politique de rentabilisation : diminution du personnel par non remplacement des départs à la retraite et sabotage de tout ce qui n'est pas rentable de son point de vue. En Corse, les effectifs de France Télécom sont passés de 500 employés en 2006 à 446 en

2007 ; et il serait question qu'ils ne soient plus que 400 à la fin 2008, soit 20 % de diminution des effectifs en trois ans !

En Corse, où les communications sont difficiles, cela prend une dimension parfois ubuesque. Ainsi à l'intérieur de l'île il n'y a plus de point Télécom : si un usager compte réaliser une opération, régler un litige, une facture ou modifier son abonnement, il doit le faire par téléphone, internet ou bien se déplacer à Bastia ou Ajaccio. C'est dire si la vie des usagers résidant dans des villages, parfois très éloignés, est simplifiée !

Les revendications portent sur le maintien de l'emploi, tout en sachant que les effectifs d'aujourd'hui sont largement insuffisants, rendant le travail

de plus en plus difficile à tout le personnel et en particulier aux lignards. Le réseau est vétuste et l'entretien de moins en moins régulier. D'après un délégué syndical CGT, il faut douze jours pour être raccordé au réseau au lieu des huit prévus.

La direction de France Télécom, qui est responsable de cette dégradation des conditions de travail et de service à la population, ne veut même pas discuter. Elle a demandé à la Préfecture de faire intervenir les forces de l'ordre pour évacuer les employés qui occupent les locaux. Pour le moment celle-ci a refusé cette demande. Craignant sans doute de mettre un peu plus d'huile de friture sur la ligne.

Correspondant LO

⊕ U-Danone – Kraft Food

Le beurre avec l'argent des (petits) beurres.

La direction du groupe Danone a confirmé mardi 3 juillet, lors d'une réunion du Comité d'entreprise de sa filiale LU, son intention de céder le secteur biscuits (biscuiterie et produits céréaliers) au trust américain Kraft Food, qui est le premier biscuitier mondial.

Kraft Food ne lésine pas et a proposé de mettre 5,3 milliards d'euros sur la table pour avancer à pas de géant sur le marché européen. Quant aux dirigeants de Danone, ils espèrent qu'avec ces importantes liquidités le secteur des produits laitiers et des boissons diverses, qu'ils jugent plus rentable, va pouvoir se développer, en premier lieu par le rachat de firmes concurrentes.

À ce jour, secret commercial

exige, on n'en sait pas plus sur les projets précis des deux partenaires. Mais l'annonce de l'offre d'achat faite par Kraft Food, puis les propos de Franck Riboud, le PDG de Danone, qui l'ont confirmée, ont entraîné une hausse du cours des actions de Danone.

Néanmoins, le même Franck Riboud a quelque peu nuancé son optimisme sur les merveilleuses conséquences de l'opération qui devrait être fina-

lisée d'ici la fin de l'année 2007, en évoquant sa crainte de possibles réactions négatives des salariés.

Danone-LU, c'est près de 15 000 salariés dans 38 usines de par le monde, dont 3 000 salariés pour les neuf usines et trois entrepôts existant en France. Or les dirigeants de LU-Danone savent bien que, si la biscuiterie est restée une activité rentable, convoitée par Kraft Food, c'est parce que depuis plusieurs dizaines d'années les dirigeants de LU produisent toujours davantage avec moins de personnel, parce qu'ils recourent au travail temporaire ; c'est

parce que les salaires sont bas et que, sur les chaînes de production et de conditionnement, le rythme de travail est épuisant.

Franck Riboud a affirmé qu'il « n'a pas oublié l'émotion provoquée par le plan de restructuration de LU en France » en 2001, quand la fermeture des usines de Calais et de Ris-Orangis avait provoqué grèves et manifestations. Riboud voudrait donc neutraliser les travailleurs ; et il assure aujourd'hui que l'accord avec Kraft Food comportera une clause interdisant la fermeture de tout site... avant un délai de trois ans.

Mais trois ans, ce n'est rien,

et d'ici là combien d'emplois disparaîtront, comme il en disparaît aujourd'hui sans cesse dans les usines LU ? Les propos de Riboud ne donnent aucune garantie aux travailleurs. Il veut tout simplement que l'affaire se conclue dans le calme. Quant aux pressions sur le personnel, elles vont continuer, avec le chantage à la fermeture de telle ou telle entreprise en cas de grèves ou de mouvements.

Un chantage auquel les salariés devront résister tous ensemble, pour ne pas perdre leur emploi et ne pas voir leur situation se dégrader.

Henriette MAUTHEY

⊕ Hôpital de la Pitié-Salpêtrière - Paris 13^e

Ordre des kinés, Ordre des infirmiers, pourquoi diviser ?

Depuis quelques années, divers « Ordres » ont été fondés dans les hôpitaux, destinés à enregistrer les professionnels par catégorie. En 2004 fut créé l'Ordre des kinésithérapeutes libéraux et hospitaliers, en 2006, celui des infirmières. Tout nouveau diplômé est tenu désormais, sous peine de ne pouvoir exercer, de s'inscrire auprès de ces organismes, démarche auparavant simplement effectuée auprès de la DASS (Direction des affaires sanitaires et sociales).

Cette inscription implique le versement d'une cotisation auprès dudit Ordre, somme déjà importante pour les infirmières – 10 euros par mois – et encore plus conséquente pour les kinés, puisqu'elle se monte à 200 euros par an actuellement.

La perspective d'une hausse annoncée de cette cotisation des kinés, qui passerait à 300 euros par an, était l'un des motifs d'une réunion d'information organisée le 19 juin à l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière à Paris, à l'initiative des syndicats Sud, FO et CGT, et s'adressant aux kinés et infirmiers hospitaliers des hôpitaux publics, AP-HP comprise.

Majoritaires dans l'assemblée, les kinés ont contesté l'obligation de cotiser à un Ordre. Ils considèrent à juste titre qu'il est injuste de payer

pour travailler, d'autant plus que l'idée de fonder un Ordre émane en grande partie de ceux qui exercent la profession en libéraux. De leur côté, les militants syndicaux se préoccupaient de rassurer les présents sur le fait que la non-inscription à l'Ordre ne peut empêcher d'exercer à l'AP-HP. Et il a été décidé de ne pas remplir le formulaire d'inscription, de ne pas payer la cotisation obligatoire, de ne pas envoyer de document à l'Ordre, enfin une autre assemblée a été prévue.

En effet les conditions de travail se dégradent dans tous les services et pour tout le monde, quel que soit le métier exercé. Tous les métiers sont interdépendants. Electricien, secrétaire, kiné, infirmière, aide-soignant... à l'hôpital, tout le monde a besoin de tout le monde de manière vitale.

La création d'Ordres catégoriels n'est qu'une tentative d'introduire une division de plus entre professions, qui ne pourrait qu'affaiblir les travailleurs hospitaliers, alors que leur intérêt serait de lutter tous ensemble contre la politique d'économies qui est celle du ministère de la Santé comme des dirigeants des hôpitaux.

Correspondant LO.



⊕ Renault – Cléon (Seine-Maritime)

La médaille a son revers

Quelque 5 000 ouvriers et techniciens embauchés en contrat à durée indéterminée ainsi que plus de 400 intérimaires travaillent à l'usine Renault de Cléon, qui produit une grande partie des moteurs et des boîtes de vitesse du groupe. Si les conditions de travail se dégradent de façon constante, la productivité, elle, ne cesse d'augmenter. Aux dires de la direction, l'usine de Cléon serait paraît-il « une usine à vivre », mais pas au point d'attirer les actionnaires du groupe, qui se contentent de rester au loin, laissant les travaux pénibles et les pressions de l'encadrement à ceux qui réalisent le profit... des autres.

Renault bat en effet des records à la Bourse. Il y a peu, l'action avait augmenté de 7 % en une journée, laissant parfois les salariés qui doivent attendre plusieurs années avant que leur salaire augmente d'un même montant. Le revers de cette faste médaille, ce sont les suppres-

sions de postes, c'est-à-dire une même production qui doit se faire avec moins d'ouvriers. C'est aussi la chasse aux pauses et aux temps morts.

Au montage du premier moteur de l'alliance Renault-Nissan qui équipe aujourd'hui essentiellement la Laguna, les cadences viennent d'augmenter de plus de 30 %. La production est passée de 600 à 900 moteurs, ce qui a permis de supprimer l'équipe de nuit. Le chiffre de 900 moteurs est impossible à atteindre, alors pour ceux qui travaillent dans cet atelier cela devient de la folie.

À la pression du travail s'ajoute la pression des chefs. Tout est bon pour faire des discours aux ouvriers. Certains cadres ne manquent pas d'arguments pour que nous changions par exemple au dernier moment nos RTT. Une fois, c'est « les clients qui attendent », une autre fois, c'est « Sandouville (une autre usine du groupe) qui risque de se

retrouver au chômage »... À les entendre, ce serait la faute de ceux qui triment sur les chaînes si la production prend du retard, et pas celle de la direction qui pourtant m'embauche pas suffisamment.

Pour ceux qui travaillent en équipe, la direction a supprimé la pause repas et imposé le sandwich sur le pouce. Pour tenter de convaincre que ce choix est salutaire pour la santé, une campagne « régal » est organisée, afin de prouver qu'il existe des sandwiches aussi équilibrés qu'un véritable repas complet. Certains médecins du travail le confirment avec empressement, eux qui se considèrent parfois comme étant avant tout des cadres de l'entreprise.

Dans ces atmosphères « dures à vivre », les travailleurs commencent un peu partout à gronder et il n'est pas dit qu'ils acceptent toujours d'être les éternels pressurés.

Correspondant LO

entre Leclerc
Montbéliard (Doubs)

Le pays où les droits sociaux ne valent pas cher

Le directeur du centre Leclerc de Montbéliard, ainsi qu'un chef de rayon, viennent d'être poursuivis pour « séquestration et entrave à la liberté du travail ». Les faits en cause remontent au 30 juin de l'an dernier.

Lors d'une visite conjointe de l'inspection du Travail et de l'Urssaf dans le magasin, la direction avait séquestré près d'une cinquantaine de travailleurs dans un local de stockage. À l'époque, le journal *L'Est Républicain* avait publié l'interview d'une employée qui racontait : « Un cadre de la société est venu nous chercher dans les rayons. Il nous a demandé de le suivre immédiatement, sans parler. On ne comprenait pas ce qui nous arrivait. Il nous a alors fait entrer dans les vestiaires de la réserve textile puis a fermé la porte à double tour. On est resté là plus de 45 minutes, sans savoir pourquoi. »

Le PDG du magasin, une grosse fortune de Franche-Comté, habitué à fouler allègrement aux pieds

les droits sociaux, juge aujourd'hui la procédure « disproportionnée » et considère qu'il s'agit même d'une forme de « harcèlement ». Mais pour ce PDG, ce n'est pas là une première puisqu'il vient d'être condamné par la justice pour un autre délit, la direction ayant empêché à plusieurs reprises qu'un représentant de l'Union locale, puis de l'Union départementale CGT, assiste aux réunions de délégués du personnel comme il en a pourtant le droit. Le tribunal a condamné la direction à 1 000 euros de dommages et intérêts pour la CGT du Doubs et à une astreinte de 5 000 euros par infraction constatée.

Ces 1 000 euros de dommages et intérêts ne représentent sans doute pas grand-chose pour ce patron, habitué à se considérer de droit divin, mais il a pu ainsi apprendre qu'il y a des limites à tout.

Etienne HOURDIN

u centre Leclerc
de Vandœuvre-lès-Nancy

Un camouflet pour la direction

Le patron du centre Leclerc de Vandœuvre-lès-Nancy ne voulait pas entendre parler de l'existence d'un syndicat dans « son » entreprise. Par ailleurs patron du club de foot de Nancy, l'ASNL, il avait multiplié les pressions, allant jusqu'à tenter de licencier deux militants Force Ouvrière suite à la création d'une section syndicale.

Mais les militants ont tenu bon. L'un a été réintégré depuis, et un arrangement a été trouvé pour le second. Par ailleurs, si au premier tour des élections professionnelles, près d'un tiers des travailleurs sont allés voter, ouvertement pour la liste FO puisque c'était la seule en présence, au deuxième tour, la quasi-totalité des 300 ont participé au vote, une première au magasin. FO est archi-majoritaire parmi les employés de l'hypermarché lui-même,

même si, au total, il n'a obtenu que 2 sièges sur 5 au comité d'entreprise et 3 sur 7 en délégués du personnel. C'est parmi les agents de maîtrise et surtout dans les annexes au magasin (comme Leclerc Auto etc.), où le syndicat n'est pas présent, que les « indépendants » ont un bon résultat.

Le résultat des élections a été un camouflet pour la direction qui s'est quelque peu calmée depuis. Il faut dire que même avec des médias bien complaisants pour un des plus gros annonceurs publicitaires de la région, l'acharnement du patron du centre Leclerc contre les droits élémentaires des travailleurs était une fort mauvaise publicité pour son magasin.

E.H.

miante

Les victimes mieux indemnisées

Vendredi 29 juin, la cour d'appel de Douai a jugé insuffisantes les indemnités décidées l'an passé par le tribunal des affaires de Sécurité sociale de Lille, pour soixante et onze salariés malades de l'amiante des anciens chantiers navals de Dunkerque et d'Eternit-Thiant.

À Lille, les employeurs avaient été condamnés pour faute inexcusable. Mais le tribunal, estimant que les plaques pleurales dans les poumons étaient des maladies qui ne causaient aucun préjudice, avait prononcé des indemnités allant de 3 000 à... zéro euro. Pourtant, comme en témoignait un responsable de l'association régionale de défense des victimes de l'amiante (Ardeva), lui-même malade : « Dès que je m'essouffle un peu, je ressens un déchirement dans les poumons », ajoutant qu'un tiers des personnes qui ont des plaques pleurales finissent soit par avoir une incapacité permanente partielle de 50 %, ce qui est énorme, soit par décéder de maladie.

Revenant donc sur les décisions du tribunal de Lille, la cour d'appel de Douai a prononcé des indemnités pouvant aller au-delà de 30 000 euros pour les victimes ayant plus de 10 % d'incapacité permanente partielle.

Deux jours plus tôt, lors d'une séance du conseil d'administration du fonds d'indemnisation des victimes de l'amiante (FIVA), le représentant du Medef promettait

qu'il n'y aurait plus à payer d'indemnisation. Les patrons, après avoir empoisonné les travailleurs durant des dizaines d'années, ne veulent plus payer. Le tribunal de Lille est allé dans leur sens, la cour d'appel de Douai leur a donné tort. C'est l'acharnement des victimes et de leurs associations à faire valoir leurs droits qui y est pour quelque chose.

Serge VIARD



La libre expression au Groupe Malakoff (Saint-Quentin-en-Yvelines)

Nous recevons du Groupe Malakoff, groupe de Caisses de retraite et de prévoyance dont le siège se trouve à Saint-Quentin-en-Yvelines, la lettre suivante, que nous publions suivie de notre réponse.

Association Groupe Malakoff

Association régie par la Loi de 1901

à : Lutte Ouvrière-BP
233-75865 Paris cedex 18

Saint-Quentin, le 21 juin 2007.

Madame, Monsieur,
Régulièrement, la direction de l'association Groupe Malakoff constate la présence du

bulletin édité par Lutte Ouvrière, déposé dans l'enceinte de l'entreprise, plus précisément dans les toilettes.

L'objet de la présente n'est pas d'interdire la libre expression des partis politiques.

Cependant l'entreprise demeure un lieu privé, et ne doit dès lors pas être un lieu de propagande politique.

Aussi, je vous remercie de bien vouloir inviter vos adh-

rents, salariés du Groupe Malakoff, à cesser toute diffusion de tracts politiques à l'intérieur de l'entreprise, sauf autorisation expresse.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Hugues HUET

Directeur des Ressources Humaines

Lutte Ouvrière

à M. le Directeur des Ressources Humaines
Association Groupe Malakoff
15, Avenue du Centre
Guyancourt
78281 Saint-Quentin-en-Yvelines cedex

Paris, le 3 juillet 2007
Monsieur le Directeur des Ressources Humaines,
Nous avons bien reçu votre

lettre du 21 juin 2007, qui a retenu toute notre attention.

Bien que vous disiez ne pas vouloir « interdire la libre expression des partis politiques », vous écrivez que « l'entreprise demeure un lieu privé, et ne doit pas être dès lors un lieu de propagande politique ». C'est-à-dire que les travailleurs doivent laisser leurs droits de citoyens au vestiaire.

Ce n'est pas notre concep-

tion de ce que devraient être les libertés démocratiques. Mais bien entendu, nous ne manquerons pas d'informer nos lecteurs, qu'ils travaillent au Groupe Malakoff ou ailleurs, du contenu de votre lettre.

Je vous prie de recevoir, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées,
pour Lutte Ouvrière,

Michel RODINSON

✶ **irbus (Toulouse)**

Non aux suppressions d'emplois, non à la vente des sites

Le 47^e salon du Bourget s'est terminé sur un succès commercial sans précédent pour Airbus : 728 commandes, dont 425 fermes, pour un montant d'environ 90 milliards de dollars. Ces nouvelles commandes font qu'il y a du travail pour au moins six ans et demi mais, malgré cela, il n'est pas question de remballer le plan Power 8 !

Dans les ateliers, dans les bureaux, tout le monde est d'accord pour dire qu'on se moque de nous. Comment va-t-on les faire, ces avions, si on est moins nombreux ? Mais ce n'est pas la colère qui règne, plutôt un attentisme résigné, mêlé d'inquiétude dans certains secteurs, l'informatique notamment. Il faut dire que depuis le Comité central d'entreprise du 7 juin, au cours duquel la direction a communiqué le nombre de suppressions de postes par secteurs, les syndicats, légalement tenus à la confidentialité, ne se sont guère manifestés.

La direction en profite pour externaliser les nombreux salariés sous-traitants travaillant sur le site d'Airbus. Par contre, la préfecture vient de mettre en place une « structure » pour aider le patronat sous-traitant à se réorganiser. Il s'agit de mettre

en forme la politique d'Airbus, qui ne veut traiter qu'avec un nombre limité de sous-traitants dits « majeurs » ; à eux ensuite d'organiser les autres sous-traitants...

Après discussion avec les syndicats, dont certains n'approuvaient pas, depuis le début, l'attitude de leurs dirigeants, la CGT vient d'annoncer qu'elle ne participait plus aux réunions de la commission de suivi, mise en place par la direction pour que les syndicats « accompagnent » sa politique. Dans un tract, elle précisait : « La direction consulte les syndicats pour accompagner le plan Power 8 mais en fait, il n'y a pas de place au dialogue social, car les propositions sont déjà établies et définitives. De plus, la direction a enfermé les syndicats dans une clause de confidentialité et les salariés ne sont pas informés des



Lors de la manifestation du 7 mars 2007.

mesures de suppressions d'emplois. » Et elle concluait : « La CGT reste opposée aux suppressions d'emplois et aux ventes de sites, et elle n'accompagnera pas ce plan. »

À l'occasion d'un nouveau CCE, mardi 3 juillet, la CGT a appelé à un rassemblement avec distribution de tracts à l'entrée La Crabe de l'usine de Saint-Martin. C'est l'entrée où

passent la plupart des travailleurs du Bureau d'études, l'un des secteurs particulièrement touchés. L'initiative a été bien vue, des travailleurs se demandant pourquoi les autres syndicats ne s'y associaient pas.

Le même jour, des représentants de tous les syndicats, allemands, français, anglais, espagnols, se sont réunis. Il était question d'une nouvelle

journée d'action. Est-ce que cela sera lors de la venue de Sarkozy et d'Angela Merkel à Toulouse, le 16 juillet ? En tout cas, il y aurait intérêt à ce que les travailleurs saisissent cette occasion, non seulement pour manifester leur opposition à Power 8, mais pour aller au-delà du peu de combativité des organisations syndicales.

Correspondant LO

✶ **onnex Rhodalia – Saint-Fons (Rhône)**

Chauffeurs de bus en colère

Mardi 11 juillet, onze chauffeurs de la Connex Rhodalia (groupe Veolia) du dépôt de Saint-Fons en banlieue de Lyon, étaient convoqués individuellement pour entretien en vue de sanctions graves.

La centaine de conducteurs de bus du dépôt a en effet cessé le travail depuis le 18 juin, suite à une tentative d'incendie, samedi 16 juin, dans un bus de la ligne 101 (Lyon-Vienne via Givors-Grigny), invoquant leur droit de retrait.

Depuis des mois, ils avaient signalé à leur direction la nécessité et l'urgence de sécuriser les conducteurs et les usagers de cette ligne sur laquelle les incidents sont fréquents. Un bus avait déjà été totalement incendié en décembre.

Mais la situation n'est guère meilleure sur les autres lignes sous-traitées à la Connex par le Conseil général du Rhône et le Sytral, qui gère les TCL (transports en commun lyonnais). Sur les lignes de la grande banlieue sud-lyonnaise assurées par le dépôt de Saint-Fons, pratiquement tous les chauffeurs

ont connu des incidents et des agressions.

C'est donc le ras-le-bol qui a fait arrêter le travail, et pas seulement en ce qui concerne la sécurité. Outre les incidents, les grévistes dénoncent la vétusté des bus : des portes qui ne ferment pas ou mal, des freins pas toujours efficaces, une chaleur intenable l'été en l'absence de climatisation, d'autant qu'il faut parfois faire fonctionner le chauffage pour refroidir le moteur, etc. Les bus sont tellement vieux que, pour les réparer, il faut prendre les pièces sur d'autres. Le dépôt de Saint-Fons, qui dessert des secteurs populaires, récupère les bus les plus vieux, et les chauffeurs sont encore plus mal payés que dans les autres dépôts : les salaires avoisinent les 1000 euros, parfois moins.

Suite au bus incendié en décembre, des caméras avaient été installées, mais on vient de découvrir qu'en fait une seule sur huit fonctionnait et que le dernier incident n'a donc pas été filmé. Pour répondre aux revendications, tout ce que la direction a proposé est de dévier

la ligne 101 au niveau du secteur sensible de Grigny, ce qui pénalise les usagers, et de mettre des agents de sécurité certains jours et à certaines heures, alors que les bus circulent tous les jours et toute la journée. La direction refuse toute discussion et menace de sanctions graves les onze conducteurs convoqués, et peut-être d'autres encore.

Mais les chauffeurs ne se laissent pas intimider. Après le droit de retrait, ils ont déposé un préavis de grève qui a débuté le 2 juillet. Ils ne veulent pas reprendre sans que des mesures soient prises pour la sécurité car ils risquent, en plus, des représailles, un jeune ayant été condamné et quatre autres sont poursuivis. Ils veulent des bus

en bon état et des salaires qui leur permettent de vivre. Ils s'adressent aussi à la Préfecture et au Conseil général, qui a sa part de responsabilité puisqu'il donne la concession à la Connex. Le groupe Veolia est riche. Il a les moyens de répondre à toutes les revendications.

Correspondant LO

✶ **ker-Yards-(Chantiers de l'Atlantique) Saint-Nazaire**

La grève a payé

L'atelier PPM des Chantiers de l'Atlantique (aujourd'hui Aker-Yards) de Saint-Nazaire assure le pré-assemblage d'éléments constituant la structure métallique des navires en construction sur le site. Depuis quelques mois, Aker l'a entièrement sous-traité à une entreprise de tôlerie de la région, PMO. Trois équipes le font tourner 24 heures sur 24. Constituées d'une grande majorité d'intérimaires, les salaires y sont particulièrement bas.

Mercredi 20 juin, les travailleurs de l'équipe de nuit ont posé les clous : ras-le-bol des salaires de misère. Au bout de trois jours et demi de grève, ils ont fait céder leur patron : la majoration des heures de nuit à 40 % qu'ils ont obtenue représente une augmentation de 150 euros net par mois. Le renouvellement des contrats d'intérim est garanti pour plusieurs mois. Enfin la moitié des heures de grève seront payées (n'en déplaît à Sarkozy).

Au-delà des primes ou majorations, c'est bien la question des salaires que les grévistes ont remise à l'ordre du jour. Leur grève est la première lutte victorieuse sur le site depuis de nombreux mois.

Dans la fourmière des Chantiers et de ses 6 000 travailleurs répartis dans des dizaines d'entreprises différentes qui s'y côtoient, cette grève n'est pas passée inaperçue.

Correspondant LO

Les militants de Lutte Ouvrière à votre rencontre

Beaucoup, en particulier dans les classes populaires, qu'ils aient le droit de vote ou pas, ont été déçus, et peut-être découragés, que la droite soit de nouveau au pouvoir, avec Sarkozy élu président pour les cinq ans à venir.

On peut comprendre cette déception. Mais ce n'est pas parce que la droite dirige sans partage le gouvernement et l'État que les classes populaires devraient se résigner et subir toutes les atteintes à leur niveau de vie et à leurs conditions de travail que le gouvernement Fillon voudrait leur imposer.

Jamais par le passé, des élections n'ont réussi à changer le sort des travailleurs et des classes populaires. En

revanche, les avancées considérables dans les conditions d'existence du monde du travail ont été permises lorsque les travailleurs se sont mis en colère, et ont, tous ensemble, arrêté le travail jusqu'à ce qu'ils obtiennent satisfaction.

En 1936, ce fut la grève générale qui permit d'imposer au patronat des mesures comme la semaine de quarante heures et les premiers congés payés. Plus près de nous, la grève de Mai 68 obligea le gouvernement de Gaulle-Pompidou à reculer, celle de 1995 contraignit Juppé à retarder ses projets de remise en cause des retraites. Et personne n'a oublié le mouvement

de la jeunesse étudiante qui obligea le gouvernement de Villepin à retirer le CPE.

On peut faire bouger les choses sans attendre les prochaines élections dans cinq ans, sans attendre un hypothétique changement de majorité, dont rien ne dit même qu'il changerait les choses.

C'est de tout cela que nos militantes et militants vont discuter dans de nombreuses villes durant les mois de juillet et d'août. Lors de ces étapes, tous ceux qui le souhaitent pourront trouver notre presse et nos brochures, rencontrer nos militants et discuter de nos idées, et surtout se préparer à ne pas baisser les bras.



Les villes étapes

Eure-Calvados

jeudi 5 juillet :

Brionne et Bernay (Eure)

vendredi 6 juillet : Val-de-Reuil (Eure)

samedi 7 juillet : Evreux, quartier de la Madeleine (Eure)

lundi 9 juillet : Saint-Pierre-sur-Dives (Calvados)

mardi 10 juillet : Falaise (Calvados)

mercredi 11 juillet : Hérouville-Saint-Clair (Calvados)

jeudi 12 juillet : Caen, quartier de la Guérinière et Condé-sur-Noireau (Calvados)

vendredi 13 juillet : Vire (Calvados)

Ain – Haute-Savoie

lundi 9 juillet : Bonneville (Haute-Savoie)

mardi 10 juillet : La Roche-sur-Foron (Haute-Savoie)

mercredi 11 juillet : Evian-les-Bains (Haute-Savoie)

jeudi 12 juillet : Marignier et Cluses (Haute-Savoie)

vendredi 13 juillet : Albertville et Ugine (Savoie)

samedi 14 juillet : Annemasse (Haute-Savoie)

lundi 16 juillet : Montréal-la-Cluse et Nantua (Ain)

mardi 17 juillet : Bellegarde-sur-Valserine (Ain)

mercredi 18 juillet : Ambéieu-en-Bugey et Lagnieu (Ain)

jeudi 19 juillet : Saint-Claude (Jura)

vendredi 20 juillet : Oyonnax (Ain)

samedi 21 juillet : Bourg-en-Bresse (Ain)

Franche-Comté

lundi 9 juillet :

Saint-Loup-sur-Semouse et Luxeuil (Haute-Saône)

mardi 10 juillet : Lure et Héricourt (Haute-Saône)

mercredi 11 juillet : Gray (Haute-Saône)

jeudi 12 juillet : Baume-les-Dames et Clerval (Doubs)

vendredi 13 juillet : Vesoul (Haute-Saône)

samedi 14 juillet : Vesoul (Haute-Saône)

lundi 16 juillet : Ornans (Doubs)

mardi 17 juillet : Champagnole (Jura)

mercredi 18 juillet : Pont-de-Roide (Doubs)

jeudi 19 juillet : Morteau et Maïche (Doubs)

vendredi 20 juillet : Pontarlier (Doubs)

samedi 21 juillet : Pontarlier (Doubs)

Champagne-Ardenne – Meuse

lundi 9 juillet : Sedan (Ardennes)

mardi 10 juillet : Revin, Nouzonville et Bogny-sur-Meuse (Ardennes)

mercredi 11 juillet : Fumay et Givet (Ardennes)

jeudi 12 juillet : Charleville-Mézières (Ardennes)

vendredi 13 juillet : Rethel et Vouziers (Ardennes)

lundi 16 juillet : Chalons-en-Champagne (Marne)

mardi 17 juillet : Bar-le-Duc et Ligny-en-Barrois (Meuse)

mercredi 18 juillet : Verdun (Meuse)

Jeudi 19 juillet : Vitry-le-François (Marne)

vendredi 20 juillet : Chaumont (Haute-Marne)

samedi 21 juillet : Saint-Dizier (Haute-Marne)

Orne – Sarthe – Eure-et-Loir

lundi 16 juillet : Verneuil-sur-Avre



(Eure)

mardi 17 juillet : L'Aigle (Orne)

mercredi 18 juillet : Dreux (Eure-et-Loir)

jeudi 19 juillet : Mamers (Sarthe)

vendredi 20 juillet : Conneré et Champagné (Sarthe)

samedi 21 juillet : Chartres, Lucé et Mainvilliers (Eure-et-Loir)

Puy-de-Dôme – Allier – Nièvre

lundi 16 juillet : Moulins (Allier)

mardi 17 juillet : La Guerche-sur-l'Aubois (Cher), Cosne-d'Allier et Villefranche-d'Allier (Allier)

mercredi 18 juillet : Sancoins (Cher), Moulins et Yzeure (Allier)

jeudi 19 juillet : Imphy et Saint-Pierre-le-Moutier (Nièvre)

vendredi 20 juillet : Decize (Nièvre)

samedi 21 juillet : Domierre-sur-Besbre (Allier), La Charité et La Machine (Nièvre)

Manche – Mayenne

lundi 16 juillet : Carentan (Manche)

mardi 17 juillet : Avranches (Manche)

mercredi 18 juillet : Granville et Villedieu-les-Poêles (Manche)

jeudi 19 juillet : Coutances et Saint-Lô (Manche)

vendredi 20 juillet : Valognes (Manche)

samedi 21 juillet : Saint-Lô, Granville et Avranches (Manche)

Picardie – Somme

lundi 16 juillet : Blangy-sur-Bresle (Seine-Maritime)

mardi 17 juillet : Le Tréport (Seine-Maritime)

mercredi 18 juillet : Berck (Pas-de-Calais)

jeudi 19 juillet : Hesdin (Pas-de-Calais)

vendredi 20 juillet : Friville-Escarbotin (Somme)

samedi 21 juillet : Abbeville (Somme)

Provence – Bouches-du-Rhône

lundi 16 juillet : Salon-de-Provence

mardi 17 juillet : Vitrolles

mercredi 18 juillet : Miramas

jeudi 19 juillet : Istres

vendredi 20 juillet : Martigues

samedi 21 juillet : Gardanne